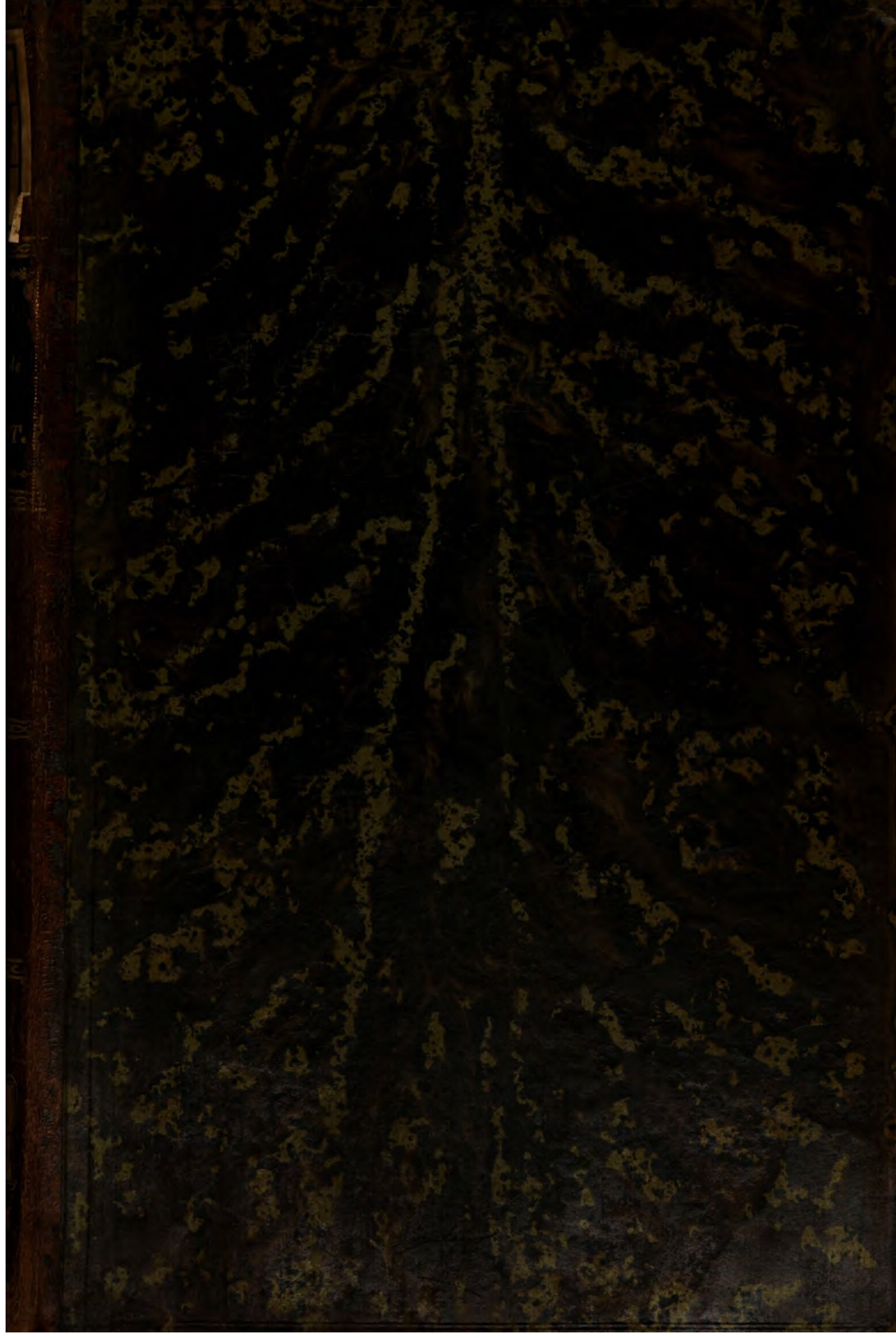




41
go

Gall. com 129 $\frac{r}{2}$

Edgeworth

St. John

MÉMOIRES

DE M. L'ABBÉ

EDGEWORTH DE FIRMONT,

dernier Confesseur de Louis XVI.

MEMOIRES

~~~~~  
DE L'IMPRIMERIE DE MAME.  
~~~~~

EDGEWORTH DE TIRMOINT.

Georgie Constance de Lons VII.

MÉMOIRES

DE M. L'ABBÉ

EDGEWORTH DE FIRMONT,

dernier Confesseur de Louis XVI.

RECUEILLIS

PAR C. SNEYD EDGEWORTH.

ET

TRADUITS DE L'ANGLAIS

PAR

LE TRADUCTEUR D'EDMUND BURKE.

Prix, 3 francs 50 cent.

PARIS,

GIDE, FILS, LIBRAIRE,

rue Saint-Marc, n° 20, près la rue de Richelieu.

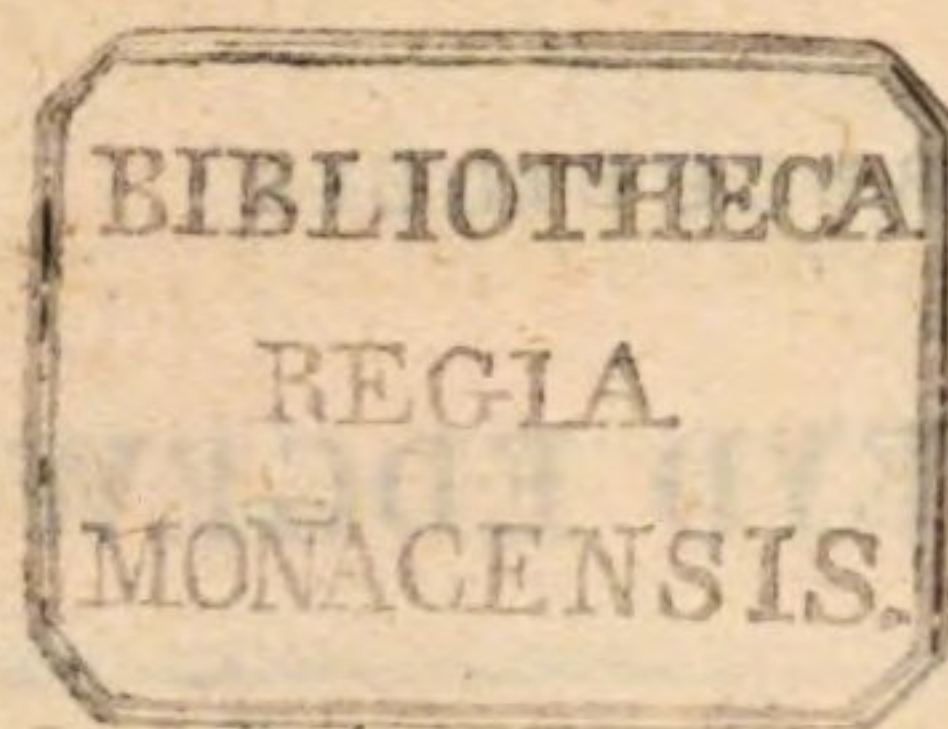
OCTOBRE M. DCCCXV.

MEMOIRES

DE M. L'ABBÉ

EDGEWORTH DE L'UNION

à Paris, chez M. L'ABBÉ



PAR C. S. L'UNION

à Paris, chez M. L'ABBÉ

à Paris, chez M. L'ABBÉ

PAR

LE TRADUCTEUR D'EDMUND BURKE

à Paris, chez M. L'ABBÉ

à Paris, chez M. L'ABBÉ

à Paris, chez M. L'ABBÉ

PARIS

GIDE, MRS, LIBRAIRE

à Paris, chez M. L'ABBÉ

à Paris, chez M. L'ABBÉ



A

SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE

LOUIS XVIII,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

SIRE,

Lorsque je faisais imprimer
ces mémoires, VOTRE MAJESTÉ
occupait le trône de ses illus-
tres ancêtres, et c'est au centre
de son Royaume que je m'étais
proposé de lui en faire hom-

mage. Mais la France, depuis si long-temps étrangère à tout sentiment de religion et de vertu publique, a méconnu les bienfaits que l'influence de VOTRE MAJESTÉ pouvait répandre sur elle.

Il ne nous est pas donné de scruter les voies de la Providence, mais elles sont justes. Attendons que des ambitieux sans remords soient devenus les victimes de leurs propres fureurs ; qu'une génération coupable ait senti, par ses grandes afflictions, tout le poids de ses crimes ; et alors nous verrons Votre Auguste

famille rendue à son peuple,
la France à la liberté, et le
monde au repos.

Mais cette époque ajoute encore à la vénération profonde dont je suis pénétré, en me présentant à VOTRE MAJESTÉ, et je m'enorgueillis encore plus que je ne l'aurais fait dans toute autre circonstance, de mettre en cet instant à ses pieds les témoignages de la fidélité de M. l'abbé Edgeworth, pour votre illustre Maison.

Puisse, l'exemple d'un dévouement aussi loyal, inspirer les mêmes sentimens dans l'âme de chacun de vos sujets !

(4)

Puisse aussi, le résultat des évènements qui nous affligent, tourner au plus grand honneur de VOTRE MAJESTÉ, et au bonheur du genre humain.

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

De VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble et très-obéissant serviteur

C. SNEYD EDGEWORTH.

Londres, 1^{er} mai 1815.


~~~~~

# MÉMOIRES

DE

M. L'ABBÉ EDGEWORTH.

---

UNE paix universelle assure le repos de l'Europe. La maison de Bourbon est rétablie sur le trône de ses ancêtres. C'est alors que , fermant les yeux sur les scènes sanglantes de la tyrannie , l'esprit se reporte naturellement vers les époques où l'on voyait le sceptre dans les mains d'un Souverain légitime.

Vingt-deux années se sont écoulées , et ce n'est que tout nouvellement que dans la capitale de son royaume on



a fait entendre une oraison funèbre, en mémoire du plus infortuné des Monarques ; qu'une pompe expiatoire a manifesté l'appareil du deuil, dans ces mêmes rues souillées par le crime ; et que les cœurs des plus fidèles sujets, long-temps comprimés , ont enfin répandu publiquement leurs larmes , et trouvé quelques consolations dans les mêmes sources toujours inépuisables de la religion, où leur illustre martyr avait trouvé tant de force. Il était impossible de ne pas se rappeler alors le ministre dont le pieux héroïsme avait assisté l'infortuné Monarque dans ses derniers momens.

L'Editeur de ces Mémoires est un des plus proches parens de M. l'abbé Edgeworth. Il croit, en les publiant , payer un tribut bien mérité à la mémoire d'un homme qui a joué un rôle si



distingué dans la révolution française.

Il ne se défendra pas non plus d'un sentiment personnel qui a pu entrer pour quelque chose dans sa détermination. N'est-il pas en effet bien permis de se glorifier d'appartenir à un homme éminent par ses vertus, et que sa conduite classe si honorablement dans l'histoire.

Un ancien auteur a observé que le lustre des grandes actions n'honore pas seulement les descendans de l'homme qu'elles ont rendu recommandable de son vivant ; mais que son reflet se porte jusque sur ses ancêtres. On n'apprendra donc pas sans quelque intérêt ce qui regarde ceux d'un être aussi distingué que l'abbé Edgeworth.

HENRI-ESSEX EDGEWORTH, celui dont il s'agit , descendait originairement de



Francis Edgeworth, qui vint en Irlande, avec son frère Edouard , sous le règne de la reine Elisabeth , vers l'an 1582. Francis était clerc de l'hanaper pendant le règne de Jacques I<sup>er</sup> ; et dans le même temps , Edouard était évêque de Down et Connor. Le capitaine John Edgeworthd, fils de François, épousa en secondes noces mistriss Bridgman, veuve elle-même d'Edward Bridgman de Lancashire , lequel était frère du lord garde des sceaux. Le capitaine John avait un fils de sa première femme, et M<sup>rs</sup> Bridgman avait une fille de son premier mariage. Cette fille était destinée à recueillir une grande fortune, et peu après que le capitaine Edgeworth fut arrivé en Irlande, ils se marièrent ; ils eurent un grand nombre de garçons, l'un desquels fut l'auteur des familles du même nom qui subsistent aujour-



d'hui. En 1671, le capitaine Edgeworth fut nommé chevalier à Whitehall par Jacques II, honneur qu'il eut à cœur de refuser, car il était, par principes, opposé à la maison des Stuarts, et lors de notre révolution il leva un régiment pour le roi Guillaume. Il en était le colonel; son fils aîné, lieutenant colonel, et ses fils Robert et Henri étaient capitaines. Son cinquième fils, Essex, grand-père de l'abbé Edgeworth, fut élevé à l'université de Dublin, où il prit les ordres sacrés, et obtint dès son début le bénéfice de Granard, dans le comté de Longford. L'assiduité de son zèle pour ses paroissiens, et la conduite la plus religieuse, lui procurèrent la bienveillance de M. Goodwin, évêque de Kilmore et d'Ardagh, qui lui donna la cure de Temple-Michaël, qu'on regardait comme le meilleur bénéfice de son



diocèse. Lorsqu'il se présenta chez son bienfaiteur pour lui témoigner sa reconnaissance d'un avancement pour lequel il n'avait fait aucune démarche, l'évêque lui dit qu'il ne méritait pas ses remerciemens , parce qu'il avait accordé cette place à l'homme de son diocèse qui en était le plus digne.

En effet ce prélat avait raison de se féliciter plutôt lui-même , puisqu'en le choisissant de préférence aux autres, l'augmentation des revenus qu'il lui procurait, ne faisait qu'étendre la sphère de ses charités. Il était secondé dans ses libéralités pieuses par sa femme , qui était une fille de sir Robert Kring de Rockingham , dans le comté de Roscommon.

Leur fils aîné, Robert, père de l'abbé Edgeworth , épousa la petite fille du célèbre archevêque Ussher. Il obtint



le bénéfice d'Edgeworth-Town , dans le comté de Longford , dont il fut en possession pendant plusieurs années , et c'est-là qu'Henri-Essex Edgeworth a pris naissance.

Il est très-singulier que l'arrière petit fils de l'archevêque Ussher, né, baptisé et nourri dans le sein même de la religion réformée, sous les yeux de la famille de son cousin , dont l'attachement à la religion protestante était presque tourné en proverbe , se soit rendu éminent dans l'Eglise , dont la pure doctrine était attaquée chaudement par toutes les branches de sa famille excepté la sienne.

Henri avait quatre ans , lorsque son père se décida à résigner le bénéfice que sa conscience ne lui permettait plus de garder , et à passer en France avec ses enfans. On voulut bien permettre



que ceux-ci prissent congé de leurs jeunes cousins, enfans de M. Edgeworth, propriétaire d'Edgeworth Town ; mais ce ne fût que dans la maison de son intendant , et cette scène d'adieux a laissé dans la famille des souvenirs qui ne sont pas encore effacés. Il emmena trois enfans , Robert , Henri et une fille avec leur mère , et laissa en Irlande un quatrième fils nommé Usher. Le revenu des propriétés que Robert avait dans le comté de Longford , était suffisant pour l'état qu'ils tinrent à Toulouse , lieu de leur résidence. Le nom de Firmont , sous lequel l'abbé a été connu en France , lui fut donné du nom d'un de ses domaines.

L'éditeur regrette beaucoup de n'avoir pu recueillir aucuns détails , sur les premières années et sur l'éducation d'Henri. Il sait seulement qu'il fut élevé



par ses parens dans la foi de l'Eglise Romaine qu'ils avaient adoptée ; qu'il fit ses humanités et sa rhétorique à l'université de Toulouse, et manifesta de bonne heure le goût des belles lettres ; après la mort de son père , Robert , le frère aîné d'Henri , retourna en Irlande pour prendre possession des biens, et celui-ci fut envoyé à Paris , sur la recommandation de son ami , le docteur Moylan , qui mourut évêque de Cork , et adressé au vénérable abbé de Laroche , supérieur du séminaire des Trente - Trois , (1) qui voulut bien en prendre un soin particulier. L'abbé demeura au séminaire , et après avoir fait sa philosophie au collège de Navarre , sa théologie en Sor-

---

(1) Ainsi appelé du nombre des années de Jésus-Christ.



bonne, il parvint au but qu'il s'était proposé, et reçut les ordres. Alors il se retira au séminaire des Missions Etrangères, rue du Bac. M. l'abbé de Bouvens, dans un discours qu'il prononça le 17 juillet 1807, à Londres, dans la chapelle catholique de Portman-Square, a dit qu'à partir de cette époque, Paris devint le théâtre des travaux apostoliques de l'abbé Edgeworth; ce fut dans cette ville immense où toutes les passions fermentent, où le vice met tant d'art à se déguiser, qu'il commença son ministère. Il ajoute que jamais aucun ecclésiastique ne conserva dans ses manières plus de bénignité, plus d'affabilité dans son accueil, et plus d'attraits pour les malheureux qu'il ramenait vers la source de toutes les consolations; qu'on voyait souvent cet homme évangélique entouré de pauvres et de jour-



naliers qu'il conduisait à son tribunal de pénitence ; et que son visage peignait alors cette hilarité qui n'appartient qu'au repos d'une bonne conscience.

Tous les jours , de grand matin , il donnait quelques heures à l'instruction des pauvres de sa paroisse ; il consacrait le reste de la journée à l'étude et à la prière. Tant de vertus , de talens et de zèle , ne pouvaient pas rester long-temps cachés dans Paris.

Sa conduite exemplaire et son zèle toujours si bien dirigé vers le triomphe de la religion , ne tardèrent pas à être connus dans sa patrie. « L'église catho-  
 « lique voyait alors à sa tête plusieurs  
 « prélats respectables , qui tous , en  
 « surveillant les intérêts de leur église,  
 « désiraient , selon le véritable esprit  
 « de l'Évangile , mettre un terme à  
 « toutes les animosités de l'esprit de



« parti ; ils pensèrent que l'abbé Ed-  
 « geworth serait , plus que tout autre ,  
 « l'homme qu'il faudrait pour secon-  
 « der leurs vues , en réunissant le zèle  
 « et la prudence.

L'abbé , ayant le sentiment qu'il se-  
 rait plus utile à Paris qu'il ne pouvait  
 espérer de l'être partout ailleurs ; rete-  
 nu en outre par des considérations que  
 lui présenta l'ecclésiastique qui diri-  
 geait sa conscience , céda aux prières  
 de ceux dont il prenait soin lui-même ,  
 et résolut de continuer ses pénibles  
 fonctions ; l'idée d'un bien actuel , dont  
 il était l'instrument direct , lui parut  
 préférable à des dignités et à des avan-  
 tages qui n'étaient que temporels. C'est  
 ainsi que l'humanité la plus simple et  
 la piété la plus désintéressée furent  
 les moyens qu'employa la Providence  
 pour le conserver dans un pays où il



devait , par la suite , jouer un rôle si éminent ; car, en refusant la seule chance de fortune qui pouvait lui être offerte dans le cours de sa vie , il se trouva fixé dans la situation où il devait déployer ce caractère héroïque qui l'a distingué par la suite. Il continua donc chaque jour de sa vie à sacrifier aux devoirs les plus saints de la religion , les sentimens d'intérêt personnel qui égarent les autres hommes ; bien sincèrement exempt de toute idée de célébrité , et même du désir d'attirer l'attention des chefs de son église , il continuait modestement sa mission évangélique ; mais malgré tout , son caractère et sa conduite n'en furent pas moins généralement admirés et appréciés.

Son Altesse Royale madame la princesse Élisabeth, de sainte et douloureuse mémoire , ayant perdu son confesseur,



écrivit au supérieur des Missions étrangères pour le prier de lui en indiquer un. Ce vénérable ecclésiastique qui connaissait tout le clergé de Paris, désigna l'abbé Edgeworth comme le ministre le plus digne de toute sa confiance, par la réunion de toutes les lumières à toutes les vertus. Il fallait que le choix reçût la sanction de M. l'archevêque de Paris. — Elle fut le prix de l'estime que ce prélat avait depuis long-temps conçue pour lui, et il voulut bien le présenter lui-même à la cour. Dès qu'il y fut connu, il eut le bonheur de se concilier la bienveillance de l'aimable Princesse qui l'avait attaché à sa maison, et cette âme si pure témoignait sa haute piété par la vénération qu'elle accordait au prêtre chargé de diriger sa conscience. C'est ainsi que par degré il eut l'avantage d'être connu et estimé par les au-



tres membres de la Famille Royale.

Depuis cette époque , jusqu'à celle où commença la révolution française, l'abbé Edgeworth, uniquement occupé de ses devoirs , n'a laissé de traces que dans les cœurs de tous ceux qui admiraient ses vertus ; son nom ne fut jamais cité dans aucune intrigue de cour , et jamais il ne fournit même un prétexte à ce qu'on pût le compromettre dans aucune réunion populaire. Le seul objet dont il fut occupé, était la religion qu'il avait adoptée ; on verra par les lettres suivantes qu'il écrivit à son honorable ami le docteur Moylan, que dès le début de la révolution , il avait prévu la marche qu'elle aurait , et son influence sur la religion.

---



---

---

AU TRÈS-RÉVÉREND D<sup>R</sup> MOYLAN,

*A Cork en Irlande.*

Paris , 21 mai 1789.

MYLORD ET A JAMAIS CHER AMI,

Je suis en retard avec vous, n'accusez que ma tête et non pas mon cœur. D'autres que moi, avec le double de mes occupations, trouvent le temps de tout faire; la durée des jours suffit à leur tâche; mais les miens, depuis quelque temps, s'évaporent, sans que je sache comment, et ils sont encore trop courts pour le peu que j'ai à faire.



Je ne puis assez vous remercier du désir que vous témoignez de me revoir encore dans mon pays natal. Assurément l'espérance d'habiter un même sol et d'y jouir de temps à autre de votre société, est un attrait bien puissant sur mon cœur; mais, hélas ! c'est le seul auquel je puisse être sensible. L'Irlande est devenue un pays étranger pour moi. Vous êtes le seul ami que j'y aie conservé. Trente-huit années d'absence ont rompu les liens de famille qui m'unissaient à quelques parens, et affaibli généralement ceux qui m'unissaient à d'autres; j'ai même tellement perdu l'usage de la langue, que mon oreille n'y est plus faite, et c'est avec beaucoup de difficultés que je vous écris. Ce que j'éprouve, quant à la langue, je le dirais également des lois, des mœurs, des usages, etc. etc.; tout cela m'est devenu



étranger , au point que je serais aussi dépaycé dans ma patrie , que vous le seriez vous-même en Italie , ou en Espagne. Ajoutez à cela que les seuls emplois qui pourraient convenir , en Irlande , à mes faibles talens , et les seuls en même temps que je préférasse aux autres , sont les cures de campagne ; ce sont des fonctions trop pénibles pour une santé délabrée comme la mienne ; car quoique je sois mieux qu'il y a un an ou deux , je suis encore bien loin d'être un homme robuste.

Je suis convaincu , Mylord et cher ami , que si vous avez la bonté de peser toutes ces considérations , avec autant d'impartialité que moi , vous finirez par convenir que peu de personnes sont moins propres à remplir aucune fonction en Irlande , et que de tout notre clergé , qui réside au dehors , je suis



peut-être celui dont on doit le moins regretter la perte,

Je ne puis cependant pas dire que dans ma présente situation, je sois tout à fait perdu pour mon pays. J'ai travaillé beaucoup autrefois pour les Français ; mais depuis que les médecins m'ont condamné à la retraite, mes travaux, si ce que je fais en mérite le nom, se bornent au cercle très-étroit d'Anglais et d'Irlandais que la Providence amène à Paris ; en sorte que si je venais à leur manquer, il faudrait envoyer d'Irlande un autre prêtre pour me remplacer. Dans le fait, je ne vois pas dans toute l'Europe un point qui me convienne mieux que la maison que j'occupe ; si quelque chose pouvait m'y déplaire, c'est qu'elle ne m'isole pas encore assez du reste du monde ; ce serait là ma plus grande ambition,



car chaque jour me fait apercevoir de plus en plus qu'il est très-difficile de ne pas se négliger un peu soi-même, lorsqu'on est trop occupé des autres. Vous avez entendu parler de nos émeutes ; elles ont été bientôt apaisées ; mais elles n'en ont pas moins coûté la vie à quelques centaines de personnes. Nos états sont assemblés ; le clergé et la noblesse se conduisent bien en général ; mais les communes ne s'accordent pas du tout avec ces deux ordres ; et Dieu seul peut savoir comment tourneront les évènements. Mon frère et sa famille me prient de les rappeler à votre souvenir de la manière la plus expressive. Je suis obligé d'interrompre brusquement et de me dire, Mylord, votre serviteur et ami ,

EDGEWORTH.



---

---

AUTRE

DU MÊME AU MÊME.

Paris , 28 octobre 1789.

MYLORD ET A JAMAIS CHER AMI,

Je vous ai écrit, il y a deux mois ,  
par M. Burke ; mais je ne vous donnai  
pas de nouvelles alors , parce que le  
porteur avait été témoin de nos trou-  
bles , et aurait pu vous en dire plus  
dans une demi-heure de conversation  
que je n'aurais pu le faire en trois pages.



Depuis ce temps, nos affaires, loin de s'améliorer, semblent aller de mal en pis. Le parti républicain continue à dominer; notre Roi, le meilleur des hommes, a été obligé de quitter Versailles et de venir à Paris, où il fait à présent sa résidence : je vous laisse à penser comme il est libre; l'assemblée nationale l'y a suivi, et tient ses sessions dans le palais de l'archevêché jusqu'à ce qu'une salle plus commode ait été préparée pour ses séances. Nous n'avons pas moins de trente mille hommes sous les armes, qui sont pour la plupart des bourgeois de Paris, aussi élégans et aussi peu aguerris que vous pouvez le supposer. C'est de même, à proportion, dans chaque ville, et même dans chaque village, en France; car, de tous côtés, on semble vouloir rivaliser avec la capitale, et chacun aspire au privi-



lége de se gouverner soi-même. Je suppose que vos papiers nouvelles vous ont donné une connaissance détaillée de cette révolution surprenante ; et je ne doute pas que plus d'une fois vous n'ayez été tenté de croire qu'ils en exagéraient les détails , ou même qu'ils étaient totalement faux. Mais les Français d'aujourd'hui ne ressemblent plus à ce que vous les avez connus jadis. Aucune nation au monde n'a subi , en si peu de temps , un changement de principes aussi complet : la philosophie moderne a détruit tout précepte de religion , et tous les liens de la société ; l'incrédulité s'est glissée dans toutes les classes de la société , depuis le maître jusqu'au valet. Pour peu que cela dure encore quelques années , il ne restera rien aux Français , de ce qu'ils étaient autrefois , que le nom et la langue. En vé-



rité , ce que nous voyons aujourd'hui de nos propres yeux , est , selon moi , la réfutation la plus péremptoire que l'on puisse faire des nouveaux systèmes, quelques bien raisonnés que soient les essais polémiques par lesquels on les combat.

Dieu seul sait quelle en sera l'issue; mais , selon toute vraisemblance , si la France peut échapper à sa ruine , elle ne devra sa nouvelle vie qu'aux provinces éloignées , dans lesquelles tous les principes n'ont pas encore été si généralement corrompus. J'ai entendu dire que quelques-unes commençaient à se plaindre de l'assemblée nationale; et ces mécontentemens pourraient aisément gagner d'une province à l'autre. Mais alors , nous aurions une guerre civile , ce qui serait un mal encore plus grand que celui dont nous souffrons ac-



tuellement. En attendant , notre assemblée va toujours détruisant ce qu'il lui plaît d'appeler des restes de barbarie et d'ignorance. Demain s'agitera la grande question des biens du clergé. Le résultat de la discussion doit nous apprendre s'ils appartiennent au clergé ou à la nation ; si c'est une propriété nationale , comme on présume que cela tournera , la conséquence naturelle qui se présente est qu'on les prendra tous , et que les évêques , les curés et leurs vicaires seront réduits à être salariés.

Voilà , mon cher ami , l'esquisse de notre situation actuelle. A peu près trois cents de nos députés ont perdu patience , et , sous différens prétextes , sont retournés chez eux. Il en résulte que , par malheur , ce sont les plus mauvais qui restent. L'archevêque de Paris est du nombre de ceux qui se



sont retirés ; on avait menacé ses jours, et il parut prudent de le faire sortir de France ; un de nos compatriotes , le fils du malheureux général Lally , un des talens les plus distingués de l'assemblée , s'est aussi retiré ; mais , avant de quitter la France , il a publié un ouvrage excellent contre toutes les opérations des états-généraux.

Ma mère et ma sœur s'unissent à moi pour offrir , à vous et aux vôtres , les plus respectueux complimens ; elles sont toutes deux sur le qui-vive , et sont prêtes à quitter la France , si nos troubles vont toujours empirant. Je les accompagnerai , quelque part qu'elles aillent : ce sera probablement à Londres. Mais je reviendrai aussitôt ; car il serait inconvenant qu'un soldat quittât son poste par la crainte d'être atteint d'un boulet. J'oserai vous prier de



faire mes remerciemens à mademoiselle votre sœur, pour le flacon d'esprit de sel qu'elle m'a envoyé ; si elle veut bien ajouter ses prières à cette faveur, le besoin que j'en ai, fera que ma reconnaissance sera sans bornes. Je finis sans complimens et sans signature, car je m'explique trop ouvertement.

*P. S.* Nous avons perdu le prélat le plus respectable de l'église de France, l'évêque de Boulogne. Son successeur est une de vos connaissances. — M. Asseline, avec qui vous avez été aux Trente-Trois. Ce choix a été universellement applaudi.

---



---

---

**LE MÊME AU MÊME.**

**M**Y LORD ET VRAIMENT CHER AMI,

J'ai reçu cette après-midi la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 25 du mois dernier. Je ne peux imaginer pourquoi la dernière que je vous ai écrite a été si long-temps à vous parvenir. On l'aura peut-être ouverte à la poste ; car quoiqu'on nous assure chaque jour que nous sommes une nation libre , chaque jour j'en doute davantage ; et la seule différence que je trouve



entre le temps passé et celui-ci , c'est qu'alors nous étions d'heureux esclaves, et qu'aujourd'hui nous sommes très-esclaves dans notre liberté. Malgré tout, j'ai très-bien fait de ne pas signer ma lettre , et je vous demande la même permission pour l'avenir.

Je ne pourrai jamais, par des paroles, vous exprimer ma reconnaissance pour le tendre intérêt que vous me témoignés, ainsi qu'à ma famille. Je vous assure que depuis quelques mois , ma mère m'a fait passer des momens bien pénibles. Je voudrais bien qu'elle fût hors d'un pays où elle ne peut plus jouir de ce qu'elle s'était flattée d'y trouver. Mais, à son âge et avec ses infirmités , habituée à la vie sédentaire qu'elle mène depuis douze ans, j'ai craint pour elle les conséquences d'un long et pénible voyage, bien plus que je ne



m'alarme sur les émeutes dont nous sommes témoins chaque jour. C'est pourquoi j'ai remis de semaine en semaine le déplacement que je désirais. Cependant nous en parlons souvent, comme d'une chose absolument nécessaire, si les affaires de France continuent à prendre une tournure aussi lugubre; et alors je puis vous assurer que Cork est, de toute l'Irlande, le lieu que son cœur désire le plus ardemment. Elle m'en parle sans cesse, et je n'ai pas besoin de vous dire quel est l'aimant qui l'y attire. Je différerai, malgré cela, tant que cela n'ira pas plus mal. Depuis que le Roi est à Paris, il règne une espèce de tranquillité, et le grand âge de ma mère m'inspire plus de crainte, pour un si long voyage, que son séjour ne m'inquiète. La cour et l'assemblée sont dans un parfait accord, tous les



décrets sont sanctionnés sans difficulté, et le Roi ne semble plus occupé de l'idée de reprendre son autorité. Il n'y a donc plus de causes à de nouveaux troubles, à moins que les provinces ne se soulèvent contre la métropole, ou que quelqu'homme entreprenant ne se mette en avant pour sauver la couronne, et l'une et l'autre supposition sont également improbables; car l'esprit républicain paraît dominer dans les provinces aussi-bien que dans la capitale.

Il est impossible de dire jusqu'où veut aller l'assemblée nationale. — Ce qui est certain, c'est que nous n'en sommes pas à la moitié. Vous avez entendu parler de ce fameux décret qui a mis tous les revenus du clergé à la disposition de la nation. Depuis ce jour, il n'ont rien fait de nouveau touchant les matières ecclésiastiques, ayant été



trop occupés par beaucoup d'autres affaires. Mais, à en juger par les pamphlets qui circulent journellement, nous devons nous attendre à bien d'autres innovations, savoir : la publicité du culte pour toutes les sectes religieuses, l'abolition des vœux, le divorce, avec plus d'extension même que les protestans ne lui en accordent ; on doit proposer et appuyer fortement le mariage des prêtres. Dieu seul sait jusqu'où les choses seront portées ; quant à moi, voilà, je l'avoue, l'unique sujet de mon désespoir ; et, si je ne puis plus rien pour la religion, les biens qui m'attachaient à la France sont détruits. — Ceux qui nous unissent depuis si long-temps reprennent leurs droits, et je ne songe qu'à finir près de vous mes jours. Mais, mon cher ami, que ferez-vous de moi ? Je serai une charge pour votre dio-



cèse ; il vous faut des travailleurs assidus et forts ; mais je ne suis pas capable de remplir un telle tâche. Je vous avouerai que, depuis le commencement de nos troubles, j'avais eu l'idée de tout abandonner ; mais , en cédant à quelques avis qui me furent donnés , j'ai pris le parti du courage. — Je suis tellement résolu de tenir ferme à mon poste , que si j'étais obligé de vous conduire ma mère , je reviendrais le défendre. Les motifs que l'on m'a donnés sont que Dieu tout-puissant bénit les faibles efforts que je fais ici pour le servir , qu'ils sont suivis de quelques succès , et qu'ainsi, je ne dois pas abandonner le troupeau qu'il m'a confié , à moins que la Providence ne m'appelle impérieusement ailleurs ; car le peu que je fais pour ceux que je soutiens , n'est dû qu'à l'intervention de quelques



autres personnes qui , sans moi , n'agiraient pas aussi utilement. En vérité , sous tout autre rapport , peu m'importe où je sois ; car je suis tellement accoutumé à la vie conventuelle , que je ne saurais comment vivre dans le monde.

Je dois prendre la liberté de recommander à votre bienveillance pastorale un jeune homme de votre diocèse , qui est ici pour étudier la médecine. Son père lui a envoyé jusqu'à présent le nécessaire , mais il y a plusieurs mois qu'il n'a rien reçu ; ce pauvre jeune homme a été obligé d'emprunter cinq guinées ; son père vient de rompre le silence , et de lui annoncer qu'il ne pouvait plus lui rien envoyer. Pourriez-vous parler au père , et l'engager à rétracter cette cruelle sentence. S'il est dans l'impossibilité absolue de soutenir son fils jusqu'à la fin de ses études , ce

sera une charge pour votre



qui serait grand dommage , parce qu'il paraît plein de bonnes dispositions , engagez-le du moins à lui envoyer de quoi payer sa dette et retourner chez lui. Il se nomme Fitz Gérald. Le père est un artisan de Cork.

Il est à désirer que la réponse arrive promptement par charité pour ce jeune homme ; je ne lui ai pas demandé dans quelle rue loge son père ; mais il m'a dit que vous le connaissiez , ayant jadis étudié avec vous.

Ma mère me charge d'employer les plus vives expressions pour la rappeler à votre souvenir. Ma sœur se joint à elle ; elle écrira à miss Moylan par la première occasion sûre. Je finis , et je vous dirai , au lieu de signer : *Amicus quo non amicior alter.*

---



L'ÉDITEUR a scrupuleusement copié ces lettres dont il a les originaux, il n'a pas même corrigé les fautes d'orthographe et de style, qui prouvent que l'abbé avait perdu l'habitude de sa langue natale, et que ses pensées mêmes s'offraient en français à son esprit.

Le comérage littéraire n'a jamais laissé manquer le public de ces épîtres où les phrases bien compassées ont toujours du trait; où le sentiment n'est remarquable que par l'afféterie des expressions, et qui prodiguent l'emphase aux minuties; c'est, pendant qu'ils règnent, la monnaie courante des beaux esprits, et après leur mort, un objet de spéculation pour la librairie. Quant à celles-ci, qui sont bien modestes, bien naturelles, bien simples, et qui n'ont pas été écrites avec l'intention de les faire paraître au grand jour, il se trou-



vera quelques lecteurs qui ne les liront pas sans intérêt. — Leur négligé même devient un titre de recommandation.

Les intolérans qui sont toujours prêts à supposer que quelque fiel doit couler de la plume d'un papiste lorsqu'il écrit confidentiellement à un homme de sa robe , seront bien surpris de n'y voir ni bigoterie ni trahison. On y voit au contraire l'absence de toute ambition , la simplicité évangélique et les pieuses occupations d'un apôtre. Nous regrettons la disette des faits ; mais dans le cours d'une vie si pure , qui n'est remarquable que par l'uniformité des bonnes œuvres , ce qui fait le vrai mérite , c'est le courage d'une vertu qui n'agit que dans l'ombre , et il est douteux que beaucoup de lecteurs eussent celui d'en parcourir tous les détails. Si donc nous avons pu le suivre dans



l'intervalle des devoirs religieux qu'il avait à remplir le matin et le soir , nous n'aurions à y remarquer aucunes de ces inconséquences qui ont quelquefois affligé la vertu , et que le vice aime à tourner en ridicule.

Au milieu de l'éclat du grand monde , lorsque les grands , fatigués d'intrigues et de flatteries , recherchaient , près de lui , le simple et le vrai ; dans ces asiles dégoûtans où la misère conduit le vice et où le repentir l'attend ; soit au cloître , soit au salon , l'abbé Edgeworth était toujours le même. — La sérénité de sa contenance répandait le calme autour de lui. Ses manières avaient tant de charmes qu'elles inspiraient la conviction de sa croyance à ceux qui n'avaient pas assez de lumières pour la devoir à leur propre jugement. On sait ce qui est arrivé à un jeune Américain ,



qui avait suivi M. de La Fayette en France , après avoir passé une soirée avec l'abbé Edgeworth. L'impression qu'il reçut de son maintien , et de l'excellence des sentimens qu'il manifesta , pendant toute la conversation , fut si puissante sur son esprit , qu'il déclara qu'il adoptait la religion de ce vénérable ecclésiastique ; qu'il était convaincu , à l'aspect de la sérénité répandue sur toute sa personne , qu'elle devait être la meilleure. M. La Fayette eut beau lui représenter que ce n'était pas-là une preuve suffisante. — Que ses parens qui étaient presbytériens , ne lui pardonneraient jamais une détermination si précipitée ; ce fut en vain , son parti était pris. Il devint catholique , reçut la prêtrise , retourna en Amérique et y devint célèbre par ses écrits sur la controverse ; ce n'étoit cependant pas le



genre de notre respectable abbé ; il s'en tenait aux impulsions paisibles d'une vocation toute naturelle qui ne l'avait jamais égaré. C'était assez de sa bonté et de sa charité pour lui concilier les cœurs de son troupeau ; jamais aucun doute sur des vérités qu'il enseignait ne pouvait entrer dans l'esprit de ceux qui l'avaient entendu.

Il n'avait pas non plus l'ambition de faire des prosélytes. Une de ses parentes , qui était protestante , vint à Paris en 1788. — Il alla la voir et lui prodigua toutes les attentions possibles ; mais jamais il ne s'entretint avec elle de religion.

L'abbé Edgeworth n'entretenait pas de correspondance avec la branche aînée de sa famille. Il avait été si long-temps hors de l'Irlande , que ses parens lui étaient tout-à-fait étrangers. Ils ne le con-



naïssaient que de réputation et d'après ce que leur en avait dit son frère aîné, Robert, lorsqu'il alla prendre possession des biens. Robert était un homme très-aimable, et il avait, pour son frère l'abbé, un sentiment d'affection et de respect qui était très-exalté. Lorsqu'il mourut, toutes les lettres et papiers qu'il possédait passèrent dans les mains du jeune frère Ussher, qui demeurerait aussi en Irlande. Celui-ci a survécu plusieurs années à l'abbé, et comme ils avaient correspondu ensemble, on s'était flatté qu'à son décès on recueillerait une grande quantité de lettres et de renseignemens relatifs à son frère. Mais ni de son vivant, ni depuis qu'il n'existe plus, on n'a rien obtenu de lui. C'était un excellent homme, qui n'avait assurément rien à cacher, et qui malgré cela était toujours mystérieux et réservé.



Il était très-bienfaisant, on le trompait quelquefois en s'adressant à sa compassion ; mais avec toute autre espèce de personnes, il était toujours circonspect et soupçonneux. Son caractère était d'une timidité peu commune ; cette disposition naturelle pouvait avoir été augmentée encore par une très-mauvaise santé. Enfin , sa position y contribuait peut-être aussi. On n'avait jamais bien positivement su quelle religion il professait , en sorte que pendant nombre d'années il craignait toujours qu'on ne le recherchât sur son droit aux propriétés dont il jouissait. Les lois pénales , contre les catholiques , étaient alors en vigueur ; lois qui, fort heureusement pour l'Irlande , pour le repos des familles , pour l'union sociale , et pour les vrais intérêts de la religion catholique , sont heureusement abolies.



Mais il arrive trop souvent que l'esprit conserve l'impression qui résulte de certaines causes , long - temps après qu'elles n'existent plus ; en sorte que même après en avoir perdu le souvenir, une sorte d'impulsion machinale dirige encore nos pensées et nos actions. C'est ce qui est arrivé à ce digne, mais beaucoup trop mystérieux M. Edgeworth. Lorsqu'il mourut, l'Éditeur de ces Mémoires pria l'exécuteur testamentaire de faire une recherche toute particulière dans ses papiers. Mais il y a lieu d'appréhender que ce frère si craintif n'ait brûlé toutes les lettres de l'abbé qu'il avait en sa possession. Il n'a pas même épargné le récit intéressant de tous les évènements qui ont précédé et suivi la mort de Louis XVI. L'abbé avait adressé à son frère ce récit écrit de sa propre main. Nous sommes redevables de la



copie que nous en avons au révérend docteur Moylan , lequel , hélas ! est maintenant hors de la portée de tous les hommages que la reconnaissance des humains pourrait lui offrir.

Mais, avant de lire cette lettre particulière qui entre dans le détail des dangers personnels qu'il a courus, il sera plus à propos de donner connaissance au lecteur d'un document plus historique , qui est le récit des derniers momens de Louis XVI , écrit par l'abbé Edgeworth. Ce récit a été copié sur un manuscrit qui est déposé au musée britannique, et renfermé dans une table d'une construction très-curieuse. Il fait partie d'un très-bel ouvrage , fort-bien écrit , et orné des portraits de la famille royale et de ceux de quelques personnes qui se sont distinguées pendant la révolution. Ouvrage que l'on doit à M. le marquis de Sy.



---

---

## RELATION

*Des derniers momens de Louis XVI,  
écrits par M. l'abbé Edgeworth.*

LE sort du Roi n'était pas encore décidé lorsque M. de Malesherbes , dont je n'avais pas l'honneur d'être personnellement connu , ne pouvant ni me recevoir chez lui , ni se transporter chez moi , me fit demander un rendez-vous en maison tierce. Il eut lieu chez madame de Senosan.

Là, M. de Malesherbes me rendit un message du Roi , par lequel cet infortuné monarque me proposait de l'assister à la mort , si l'atrocité des hommes le conduisait jusque-là. Ce message était conçu en des termes que je me ferais un



devoir de supprimer ici, s'ils ne peignaient au naturel l'âme du Prince dont je vais décrire les derniers momens. Il poussait la délicatesse du procédé jusqu'à nommer *grâce* le service qu'il attendait de moi : il le réclamait *comme un dernier gage de mon attachement pour lui ; il espérait que je ne le lui refuserais pas. . . et ce n'était que dans le cas où je ne m'en sentirais pas le courage , qu'il me permettait de substituer à ma place un autre ecclésiastique , dont il voulait bien encore m'abandonner le choix.*

Un pareil message eut sans doute été une invitation bien pressante pour tout autre ; il fut un ordre absolu pour moi , et je chargeai M. de Malesherbes de faire parvenir au Prince , s'il en avait encore les moyens , tout ce que me dictèrent , en ce moment , une âme



sensible , et un cœur flétri par la douleur.

Quelques jours se passèrent , et n'entendant parler de rien , je me livrais déjà à l'espoir d'une déportation , ou tout au moins d'un sursis , lorsque ( le 20 janvier , sur les quatre heures du soir ) , un inconnu se présenta chez moi , et me remit un billet du conseil exécutif provisoire , conçu en ces termes : « Le  
« conseil exécutif ayant une affaire de  
« la plus haute importance à communi-  
« quer au citoyen Edgeworth de Fir-  
« mont , l'invite à passer , sans perdre  
« un instant , au lieu de ses séances. »  
L'inconnu ajouta qu'il avait ordre de m'accompagner , et qu'une voiture m'attendait dans la rue ; je descendis , et partis avec lui.

Arrivé aux Tuileries , où le conseil tenait ses séances , j'y trouvai tous les



ministres réunis. La consternation était sur leur visage. Dès que je parus, ils se levèrent, et vinrent m'entourer avec une sorte d'empressement. Le ministre de la justice prenant la parole : « Êtes-  
« vous », me dit-il, « le citoyen Edge-  
« worth de Firmont ? » Je lui répondis qu'oui. « Louis Capet, » reprit le ministre, « nous ayant témoigné le désir  
« de vous avoir auprès de lui dans ses  
« derniers momens, nous vous avons  
« mandé pour savoir si vous consentez  
« à lui rendre le service qu'il attend de  
« vous ? » Je lui répondis que puisque le Roi témoignait ce désir, et me désignait par mon nom, me rendre auprès de lui était un devoir. « En ce cas, » ajouta le ministre, « vous allez venir  
« avec moi au Temple, car je m'y rends  
« de ce pas. » Il prend aussitôt une liasse de papiers sur le bureau ; confère



un instant, à voix basse, avec les autres ministres, et sortant brusquement, me donne ordre de le suivre. Une escorte de gardes à cheval nous attendait à la porte, avec la voiture du ministre. J'y monte, et il y prend place après moi.

J'étais en habit laïque, comme l'était, à cette époque, tout le clergé catholique de Paris. Mais songeant en ce moment à ce que je devais d'une part au Roi, qui n'était pas familiarisé avec un pareil costume, et de l'autre, à la religion elle-même, qui recevait, pour la première fois une sorte d'hommage du nouveau gouvernement, je crus avoir le droit de reprendre, en cette occasion, les marques extérieures de mon état; du moins en faire une tentative me parut être un devoir. J'en parlai donc au ministre avant de quitter les Tuileries; mais il rejeta ma proposition en termes



qui ne me permirent pas d'insister, sans cependant y rien mêler d'offensant.

Ce trajet des Tuileries au Temple se passa dans le plus morne silence. Deux ou trois fois cependant le ministre essaya de le rompre. « Grand Dieu ! » s'écria-t-il, après avoir levé les glaces de la voiture, « de quelle affreuse commission je me vois chargé ! » *Quel homme !* » ajouta-t-il, en parlant du Roi, « *Quelle* « *résignation ! Quel courage ! Non,* « *la nature toute seule ne saurait* « *donner tant de force. Il y a quel-* « *que chose de surhumain.* » De pareils aveux me présentaient une occasion bien naturelle d'entrer en conversation avec lui, et de lui dire d'affreuses vérités. J'hésitai un moment sur le parti que je devais prendre ; mais songeant d'un côté que mon premier devoir était de procurer au Roi les secours de la



religion qu'il me demandait avec tant d'instance , et de l'autre , qu'une conversation fortement nuancée , comme elle aurait dû l'être , pouvait m'empêcher de le remplir , je pris le parti du silence le plus absolu. Le ministre parut comprendre tout ce que ce silence lui disait , et il n'ouvrit plus la bouche durant le reste du chemin.

Nous arrivâmes ainsi au Temple, sans presque nous être parlé, et la première porte nous fut aussitôt ouverte. Mais, parvenus au bâtiment qui sépare la cour du jardin, nous fûmes arrêtés. C'était, je crois, une consigne générale, et pour passer outre, il fallait que les commissaires de la Tour vinssent faire reconnaissance des personnes, et savoir quelle affaire les amenait en ce lieu. Le ministre, lui-même, me parut être, comme moi, assujetti à cette formalité.



Nous attendîmes les commissaires près d'un quart-d'heure, et sans nous parler.

Enfin ils se présentèrent ; l'un d'eux était un jeune homme de dix-sept à dix-huit ans ; ils saluèrent le ministre d'un air de connaissance ; celui-ci leur dit en peu de mot qui j'étais , et quelle était ma mission ; ils me firent signe de les suivre , et nous traversâmes tous ensemble le jardin qui mène à la tour.

Ici, la scène devint affreuse , au delà de tout ce qu'il m'est possible d'exprimer. La porte de la tour , quoique très-petite et très-basse , s'ouvrit avec un fracas horrible , tant elle était chargée de verroux et de barres de fer. Nous passâmes à travers une salle remplie de gardes , dans une salle plus vaste encore , et qui , à sa forme , me parut avoir été autrefois une chapelle. Là , les commissaires de la commune ,



chargés de la garde du Roi, se trouvaient assemblés. Je ne remarquai pas à beaucoup près sur leur physionomie cette consternation et cet embarras qui m'avaient frappé chez les ministres ; ils étaient à peu près douze , et la plupart en costume jacobin ; leur air, leurs manières , leur sang-froid, tout annonçait des âmes atroces , que la vue du plus grand des crimes n'épouvantait pas. Je dois cependant à la vérité de dire que ce portrait ne convenait pas à tous , et que , dans le nombre , je crus en entrevoir quelques-uns que la faiblesse seule avait conduits dans ce lieu d'horreur.

Quoi qu'il en soit , le ministre les emmena tous indistinctement dans un coin de la salle , et leur lut , à voix basse , les papiers qu'il avait apportés des Tuileries. Cette lecture faite , il se retourna brusquement , et me dit



de le suivre ; mais le conseil s'y opposa avec une espèce d'émotion. Ils se réunirent encore une seconde fois , délibérèrent quelques instans , en se parlant à l'oreille , et le résultat fut qu'une moitié du conseil accompagnerait le ministre qui montait chez le Roi , tandis que l'autre moitié resterait pour me garder.

Quand la séparation fut faite , et les portes de la salle bien fermées , le plus ancien des commissaires s'approcha de moi d'un air honnête , mais embarrassé ; il me parla de la responsabilité terrible qui pesait sur sa tête , me demanda mille excuses de la liberté qu'il était forcé de prendre , etc. Je compris que ce préambule allait aboutir à me fouiller , et je le prévins , en lui disant que la réputation de M. de Malesherbes ne l'ayant pas exempté de cette formalité , je ne m'étais pas flatté , en venant



au Temple, qu'on ferait une exception pour moi ; que du reste que je n'avais dans mes poches rien de suspect, et qu'il ne tenait qu'à lui de s'en assurer. Malgré cette déclaration, la fouille se fit avec assez de rigueur : ma tabatière fut ouverte et le tabac fut éprouvé ; un petit crayon d'acier, qui se trouvait par hasard dans ma poche, fut examiné scrupuleusement, de peur qu'il ne renfermât un poignard. Quant aux papiers que j'avais sur moi, ils n'y firent aucune attention ; et tout se trouvant d'ailleurs en règle, on me renouvela les excuses par lesquelles on avait débuté, et l'on m'invita à m'asseoir. Mais à peine eus-je pris un fauteuil, que deux des commissaires qui étaient monté chez le Roi, descendirent pour me dire qu'il m'était permis de le voir. Ils me conduisirent par un escalier tour-



nant , et si étroit , que deux personnes avaient peine à se croiser ; de distance en distance , cet escalier était coupé par des barrières ; à chaque barrière on voyait une sentinelle en faction. Ces sentinelles étaient de vrais *sans-culottes* , presque tous ivres ; et les cris affreux qu'ils poussaient , répétés par les voûtes du Temple , avaient quelque chose de vraiment effrayant.

Parvenu à l'appartement du Roi , dont toutes les portes étaient ouvertes , j'aperçus le Prince au milieu d'un groupe de huit à dix personnes. C'était le ministre de la justice , accompagné de quelques membres de la commune , qui venaient de lui lire *le fatal décret qui fixait irrévocablement sa mort au lendemain*. Il était , au milieu d'eux , calme , tranquille , gracieux même ; et pas un seul de ceux qui l'environnaient n'avait l'air aussi assuré que lui.



Dès que je parus , il leur fit signe avec la main de se retirer ; ils obéirent sans mot dire ; lui-même ferma la porte après eux , et je restai seul dans la chambre avec lui.

Jusqu'ici j'avais assez bien réussi à concentrer les différens mouvemens qui agitaient mon âme ; mais à la vue de ce Prince , autrefois si grand , et alors si malheureux , je ne fus plus maître de moi-même ; mes larmes s'échappèrent malgré moi , et je tombai à ses pieds , sans pouvoir lui faire entendre d'autre langage que celui de ma douleur ; cette vue l'attendrit mille fois plus que le décret qu'on venait de lui lire. Il ne répondit d'abord à mes larmes que par les siennes ; mais bientôt reprenant son courage : « Pardonnez ,  
« me dit-il , Monsieur , pardonnez à ce  
« moment de faiblesse , si toutefois on



« peut le nommer ainsi. Depuis long-  
 « temps je vis au milieu de mes en-  
 « nemis, et l'habitude m'a en quelque  
 « sorte familiarisé avec eux ; mais la  
 « vue d'un sujet fidèle parle tout au-  
 « trement à mon cœur : c'est un spec-  
 « tacle auquel mes yeux ne sont plus  
 « accoutumés, et il m'attendrit malgré  
 « moi ».

En disant ces paroles, il me releva avec bonté, et me fit passer dans son cabinet, afin de m'entretenir plus à son aise ; car, de sa chambre, tout était entendu. Ce cabinet avait été pratiqué dans une des tourelles du Temple ; il n'avait ni tapisserie ni ornemens ; un mauvais poêle de faïence lui tenait lieu de cheminée, et l'on n'y voyait pour tout meuble qu'une table et trois chaises de cuir.

Là, me faisant asseoir auprès de lui :



« *C'est donc à présent* », me dit-il ,  
 « *Monsieur , la grande affaire qui*  
 « *doit m'occuper tout entier ! Hélas !*  
 « *la seule affaire importante ! Car ,*  
 « *que sont toutes les autres affaires*  
 « *auprès de celle-là ? Cependant je*  
 « *vous demande quelques momens de*  
 « *répit ; car voilà que ma famille*  
 « *va descendre. Mais en attendant* »,  
 ajouta-t-il , « *voici un écrit que je suis*  
 « *bien aise de vous communiquer.* »

En disant ces paroles , il tira de sa poche un papier cacheté , et en brisa le sceau. C'était son testament, qu'il avait fait dès le mois de décembre ; c'est-à-dire , à une époque où il doutait encore si on lui permettrait d'avoir un prêtre catholique pour l'assister dans son dernier combat. Tous ceux qui ont lu cette pièce si intéressante, et si digne d'un Roi chrétien, jugeront aisément de l'impres-



sion profonde qu'elle dut faire sur moi. Mais ce qui les étonnera sans doute , c'est que ce prince eut la force de la lire lui-même , et de la lire jusqu'à deux fois. Sa voix était ferme, et il ne paraissait d'altération sur son visage que lorsqu'il rencontrait des noms qui lui étaient chers. Alors, toute sa tendresse se réveillait; il était obligé de s'arrêter un moment , et ses larmes coulaient malgré lui. Mais lorsqu'il n'était question que de lui-même , et de ses malheurs , il n'en paraissait pas plus ému que ne le sont communément les autres hommes , lorsqu'ils entendent le récit des maux d'autrui.

Cette lecture étant finie, et la famille royale ne descendant pas, le Roi se hâta de me demander des nouvelles de son clergé, et de la situation actuelle de l'église de France. Malgré la rigueur de sa pri-



son , il en avait appris quelque chose. Il savait en général que les ecclésiastiques français , obligés de s'expatrier , avaient été accueillis à Londres. Mais il ignorait absolument les détails.

Le peu que je me fis un devoir de lui en dire , parut faire sur lui la plus profonde impression , et en gémissant sur les maux du clergé de France , il ne se lassait pas de rendre hommage à la générosité du peuple anglais , qui travaillait à les adoucir.

Mais il ne s'en tint pas à ces questions générales , et venant bientôt à des détails qui m'étonnèrent moi-même , il voulut savoir ce qu'étaient devenus plusieurs ecclésiastiques auxquels il semblait prendre un intérêt plus particulier. M. le cardinal de La Rochefoucault , et M. l'évêque de Clermont , parurent surtout le fixer. Mais son inté-



rêt redoubla au seul nom de M. l'Archevêque de Paris. Il me demandait où il était , ce qu'il faisait , et si j'avais des moyens de correspondre avec lui. « *Marquez-lui* » , me dit-il , « *que je meurs dans sa communion, et que je n'ai jamais reconnu d'autre pasteur que lui. Hélas ! je crains qu'il ne m'en veuille un peu de ce que je n'ai pas fait réponse à sa dernière lettre. J'étais encore aux Tuileries ; mais en vérité les événemens se pressaient tellement autour de moi à cette époque, que je n'en trouvais pas le temps. Au surplus, il me le pardonnera, j'en suis bien sûr, car il est bon !* » M. l'abbé de Floirac eut aussi son mot. Le Roi ne l'avait jamais vu , mais il connaissait tous les services que ce respectable ecclésiastique avait rendus au diocèse de Paris , durant les



temps les plus difficiles. Il me demanda ce qu'il était devenu ; et sur ce que je lui dis , qu'il avait eu le bonheur d'échapper , il m'en parla en termes qui marquaient tout le prix qu'il attachait à sa conservation , et l'estime qu'il faisait de ses vertus. Je ne sais par quel hasard la conversation tomba sur M. le Duc d'Orléans. Le Roi me parut être très-instruit de ses menées et du rôle affreux qu'il jouait à la Convention. Mais il en parlait sans ombre d'amertume , et avec plus de pitié que de courroux.

« *Qu'ai-je donc fait à mon cousin* », me dit-il , « *pour qu'il me poursuive* »  
 « *ainsi ? . . . . Mais , pourquoi lui en* »  
 « *vouloir ? . . . . Ah ! il est plus à plain-* »  
 « *dre que moi . . . . Ma position est* »  
 « *triste , sans doute ; mais le fût-elle* »  
 « *encore davantage : non , très-cer-*



« *tainement, je ne voudrais pas chan-*  
 « *ger avec lui.* »

Cette conversation , si intéressante , fut ici interrompue par un des commissaires , qui vint annoncer au Roi que sa famille était descendue , et qu'il lui était permis enfin de la voir. A ces mots il parut tout ému , et il partit comme un trait. L'entrevue eut lieu ( autant que j'en puis juger , car je n'y assistai pas ) , dans une petite pièce, qui n'était séparée que par un vitrage de celle qu'occupaient les commissaires : en sorte que ceux-ci pouvaient tout voir et tout entendre. Moi-même , quoique enfermé dans le cabinet où le Roi m'avait laissé, je distinguais facilement les voix ; et , malgré moi , j'étais témoin de la scène la plus touchante qui eût jamais frappé mes oreilles. Non , jamais ma plume ne



saurait rendre tout ce qu'elle eut de déchirant. Pendant près d'un quart-d'heure on n'articula pas une seule parole. Ce n'étaient ni des larmes ni des sanglots ; c'étaient des cris perçans , qui devaient être entendus hors de l'enceinte de la tour. Le Roi , la Reine , Monseigneur le Dauphin, Madame Elisabeth , Madame Royale , tous se lamentaient à la fois , et les voix semblaient se confondre. Enfin les larmes cessent , parce qu'on n'eut plus la force d'en répandre. On se parla à voix basse, et assez tranquillement. La conversation dura à peu près une heure , et le Roi congédia sa famille, en lui donnant l'espérance de la revoir le lendemain.

« Il revint aussitôt à moi , mais dans un état de trouble et d'agitation qui montraient une âme profondément blessée. » « *Ah ! Monsieur* », me dit-il en



se jetant sur une chaise , « *quelle ren-*  
 « *contre que celle que je viens d'avoir!*  
 « *Faut-il donc que j'aime si tendre-*  
 « *ment, et que je sois si tendrement*  
 « *aimé !.... Mais c'en est fait ; ou-*  
 « *blions tout le reste pour ne penser*  
 « *qu'à l'unique affaire. Elle seule*  
 « *doit concentrer dans ce moment*  
 « *toutes mes affections et toutes mes*  
 « *pensées. »*

Il continuait à me parler ainsi , en termes qui marquaient à la fois sa sensibilité et son courage , lorsque *Cléry* vint lui proposer le souper. Le Roi hésita un moment ; mais , par réflexion , il accepta l'offre ; le souper ne dura pas plus de cinq minutes. Etant rentré dans le cabinet , il me proposa d'en faire autant ; je n'en avais guère le courage , mais pour ne pas le désobliger , je crus devoir obéir.



Une pensée occupait fortement mon esprit, depuis que je voyais de plus près le Roi; — c'était de lui procurer, à quelque prix que ce fût, la *sainte communion*, dont il avait été si long-temps privé. J'aurais pu la lui apporter en secret, comme on était obligé de le faire alors à tous les fidèles qui étaient retenus chez eux; mais la fouille exacte qu'il fallait subir en entrant au Temple, et la profanation qui en eut été infailliblement la suite, furent des raisons plus que suffisantes pour m'arrêter.

Il ne me restait donc d'autre ressource que de dire *la messe* dans la chambre même du Roi, si j'en pouvais trouver les moyens. Je lui en fis la proposition, mais il en parut d'abord effrayé; cependant, comme il sentit tout le prix de cette grâce, qu'il la désirait même ardemment, et que toute son



opposition ne venait que de la crainte de me voir compromis , je le suppliai de me donner son agrément , en lui promettant que j'y mettrais prudence et discrétion. Il me le permit enfin ;

« *Allez* , me dit-il , *Monsieur ; mais*  
 « *je crains bien que vous ne réus-*  
 « *sissiez pas ; car je connais les*  
 « *hommes auxquels vous allez avoir*  
 « *affaire ; ils n'accordent que ce*  
 « *qu'ils ne peuvent refuser* ».

Muni de cette permission , je demandai à être conduit à la salle du conseil , et j'y formai ma demande au nom du Roi. Cette proposition , à laquelle les commissaires de la tour n'étaient pas préparés , les déconcerta extrêmement , et ils cherchaient différens prétextes pour l'éluder. « Où trouver un prêtre , à l'heure qu'il est ? » me dirent-ils. « Et , quand nous en



trouverions un , comment faire pour lui procurer les ornemens ? » — « Le prêtre est tout trouvé , » leur répliquai-je , « puisque me voici : et quant aux ornemens , l'église la plus voisine en fournira : il ne s'agit que de les envoyer chercher : du reste , ma demande est juste , et ce serait aller contre vos propres principes que de la refuser. » Un des commissaires prit aussitôt la parole , et ( quoiqu'en termes assez ménagés ) donna clairement à entendre que ma demande pouvait n'être qu'un piège , et que , sous prétexte de donner la *communion* au Roi , je pouvais l'empoisonner : « L'histoire , » ajouta-t-il , « nous fournit à cet égard assez d'exemples pour nous engager à être circonspects. » Je me contentai de regarder fixement cet homme et de lui dire : « La fouille exacte à laquelle je me



suis soumis en entrant ici, a dû vous prouver que je ne porte pas de poison sur moi : si donc il s'en trouvait demain , c'est de vous que je l'aurais reçu, puisque tout ce que je demande pour dire la messe doit passer par vos mains ». Il voulut répliquer , mais ses confrères lui imposèrent silence ; et, pour dernier subterfuge , ils me dirent que le conseil n'étant pas complet , ils ne pouvaient rien prendre sur eux ; mais qu'ils allaient appeler les membres absens , et qu'ils me feraient part du résultat de la délibération.

Un quart-d'heure se passa tant à convoquer les membres absens qu'à délibérer. Au bout de ce temps , je fus introduit de nouveau , et le président, prenant la parole , me dit : « Citoyen Ministre du culte , le conseil a pris en considération la demande que vous lui



avez faite au nom de Louis Capet , et il a été résolu que sa demande étant conforme aux lois qui déclarent que tous les cultes sont libres , elle lui serait accordée. Nous y mettons cependant deux conditions : la première , que vous dresserez à l'instant une requête constatant votre demande , et signée de vous ; la seconde , que l'exercice de votre culte sera achevé demain à sept heures au plus tard , parce qu'à huit précises , Louis Capet doit partir pour le lieu de son exécution.

Ces derniers mots me furent dits, comme tout le reste , avec un sang-froid qui caractérisait une âme atroce , qui envisageait le plus grand des crimes sans remords. Quoiqu'il en soit , je mis ma demande par écrit , et je la laissai sur le bureau. On me reconduisit aussitôt chez le Roi , qui attendait avec



une sorte d'inquiétude le dénouement de cette affaire ; le compte sommaire que je lui rendis , en supprimant toutes les circonstances , parut lui faire le plus sensible plaisir.

Il était plus de dix heures , et je restai enfermé avec le Roi jusque bien avant dans la nuit ; mais , le voyant fatigué , je lui proposai de prendre un peu de repos ; il y consentit avec sa bonté ordinaire , et il m'engagea à en faire autant. Je passai , par ses ordres , dans la petite pièce qu'occupait *Cléry*. Cette pièce n'était séparée de la chambre du Roi que par une cloison , et tandis que j'étais livré aux pensées les plus accablantes , j'entendis ce Prince donner tranquillement ses ordres pour le lendemain , et se coucher ensuite.

Dès cinq heures il se leva , et fit sa toilette à l'ordinaire ; peu après,



il m'envoya chercher , et m'entre-  
tint près d'une heure dans le cabi-  
net où il m'avait reçu la veille. Au sor-  
tir du cabinet , je trouvai un autel tout  
dressé dans la chambre du Roi : les  
commissaires avaient exécuté à la let-  
tre tout ce que j'avais exigé d'eux. Ils  
avaient même été au delà de mes dé-  
sirs ; car je n'avais demandé que le  
simple nécessaire.

*Le Roi entendit la messe à genoux  
par terre , sans prie-dieu et sans cous-  
sin ; il y communia. Je lui laissai en-  
suite quelque temps pour achever ses  
prières. Bientôt il m'envoya chercher  
de nouveau , et je le trouvai assis près  
de son poêle , et ayant peine à se ré-  
chauffer. « Mon Dieu , » dit-il , « que  
« je suis heureux d'avoir mes prin-  
« cipes ! Sans eux , où en serais-je  
« maintenant ? Mais avec eux , que*



« *la mort doit me paraître douce !*  
 « *Oui, il existe en haut un juge in-*  
 « *corruptible, qui saura bien me*  
 « *rendre la justice que les hommes*  
 « *me refusent ici-bas.* »

Le ministère que j'ai rempli auprès de ce Prince ne me permet pas de citer quelques traits épars des différentes conversations qu'il eut avec moi durant ses seize dernières heures ; mais par le peu que j'en dis , on peut juger de tout ce que je pourrais ajouter , s'il m'était permis de tout dire.

Le jour commençait à paraître , et déjà on battait la générale dans toutes les sections de Paris. Ce mouvement extraordinaire se faisait entendre très-distinctement dans la tour , et j'avoue qu'il me glaçait le sang dans les veines ; mais le Roi , plus calme que moi , après y avoir prêté un moment l'oreille , me



dit , sans s'émouvoir : « *C'est proba-*  
*« blement la garde nationale qu'on*  
*« commence à rassembler.* » Peu après  
des détachemens de cavalerie entrèrent  
dans la cour du Temple , et on enten-  
dit parfaitement la voix des officiers ,  
et les pieds des chevaux ; le Roi écouta  
encore , et me dit , avec le même sang-  
froid : « *Il y a apparence qu'ils appro-*  
*« chent.* »

Il avait promis à la Reine , en la  
congéduant la veille , qu'il la reverrait  
encore le lendemain ; et , n'écoutant  
que son cœur , il voulait lui tenir pa-  
role.

Mais je le suppliai instamment de  
ne pas la mettre à une épreuve qu'elle  
n'aurait pas la force de soutenir. Il s'ar-  
rêta un moment , et avec l'expression  
de la douleur la plus profonde : « Vous  
« avez raison, » me dit-il , « Monsieur ;



« ce serait lui donner le coup de la  
 « mort ; il vaut mieux me priver de  
 « cette triste consolation , et la laisser  
 « vivre d'espérance quelques momens  
 « de plus. »

Depuis sept heures jusqu'à huit , on vint , sous différens prétextes , frapper à la porte du cabinet où j'étais renfermé avec le Roi , et à chaque fois je tremblais que ce ne fût la dernière ; mais le Roi , plus ferme que moi , se levait sans émotion , allait à la porte , et répondait tranquillement aux personnes qui venaient ainsi l'interrompre.

J'ignore quelles étaient ces personnes ; mais parmi elles se trouvait certainement un des plus grands monstres que la révolution eut enfantés ; car je l'entendis très - distinctement dire à ce Prince , d'un ton moqueur , ( je ne sais à quel propos ) : « *Oh ! oh ! tout*



« *cela était bon lorsque vous étiez Roi,*  
 « *mais vous ne l'êtes plus.* » Le Roi  
 ne répliqua pas un mot ; mais revenant  
 à moi , il se contenta de me dire :  
 « *Voyez comme ces gens-là me trai-*  
 « *tent ; mais il faut savoir tout*  
 « *souffrir.* »

Une autre fois , après avoir répondu  
 à un des commissaires qui était venu  
 l'interrompre , il rentra dans le cabinet,  
 et me dit en souriant : « Ces gens-là  
 « voient partout des poignards et du  
 « poison. Ils craignent que je ne me  
 « tue : hélas ! ils me connaissent bien  
 « mal ! — Me tuer serait une faiblesse ;  
 « — non , puisqu'il le faut , je saurai  
 « bien mourir. »

Enfin on frappa à la porte pour la  
 dernière fois. C'était Santerre et sa  
 troupe. Le Roi ouvrit la porte à son or-  
 dinaire , et on lui annonça ( je ne pus



entendre en quels termes) qu'il fallait aller à la mort. « *Je suis en affaire,* » leur dit-il avec autorité, « *attendez-*  
« *moi là, dans quelques minutes je*  
« *serai à vous.* »

En disant ces paroles, il ferma la porte, et vint se jeter à mes genoux :  
« *Tout est consommé,* » me dit-il,  
« *Monsieur, donnez-moi votre der-*  
« *nière bénédiction, et priez Dieu*  
« *qu'il me soutienne jusqu'au bout.* »  
Il se releva bientôt, et sortant du cabinet, il s'avança vers la troupe qui était au milieu de sa chambre à coucher. Leurs visages n'annonçaient rien moins que l'assurance. Ils avaient cependant tous le chapeau sur la tête, et le Roi s'en apercevant, demanda aussitôt le sien ; tandis que Cléry, baigné de larmes, court pour le chercher. « *Y-a-t-il*  
« *parmi vous quelque membre de la*



« *commune ?* » leur dit le Roi : « *je le*  
 « *charge d'y déposer cet écrit.* » C'é-  
 tait son *Testament* , et un des assistans  
 le prit de la main du Roi. « *Je recom-*  
 « *mande aussi à la commune, Cléry,*  
 « *mon valet de chambre, des services*  
 « *duquel je n'ai qu'à me louer, On*  
 « *aura soin de lui donner ma montre*  
 « *et tous mes effets ; tant ceux que*  
 « *j'ai ici, que ceux qui ont été dépo-*  
 « *sés à la commune. Je désire égale-*  
 « *ment, qu'en récompense de l'atta-*  
 « *chement qu'il m'a témoigné, on le*  
 « *fasse passer au service de la Reine...*  
 « *DE MA FEMME,* » ( car le Roi dit les  
 deux.) Personne ne répondant, « *MAR-*  
 « *CHONS!* » leur dit le Roi *d'un ton ferme.*  
 A ces mots toute la troupe défile. Le  
 Roi traversa la première cour, (autre-  
 fois le jardin), à pied. Il se retourna une  
 ou deux fois vers la tour, comme pour



dire adieu à tout ce qu'il avoit de plus cher en ce bas monde ; et au mouvement qu'il fit, on voyait qu'il rappelait sa force et son courage. A l'entrée de la seconde cour, se trouvait une voiture de place. Deux gendarmes tenaient la portière. A l'approche du Roi, l'un d'eux y entra le premier, et se plaça sur le devant. Le Roi monta ensuite et me plaça à côté de lui dans le fond (1). L'autre gendarme y sauta le dernier, et ferma la portière. On assure qu'un de ces deux hommes était un prêtre déguisé. — Je souhaite, pour l'honneur

---

(1) *Note de l'Éditeur.* L'abbé Edgeworth, toujours modeste, ne dit pas là ce qu'il avait mandé à son frère, dans une lettre particulière, que Louis XVI avait pensé que l'assistance de son confesseur se terminerait à sa sortie du Temple, et que son étonnement de le conserver, avec lui, jusqu'au lieu de l'exécution, fut en même temps une consolation.



du sacerdoce , que ce soit une fable. On assure également qu'ils avaient ordre d'assassiner le Roi au moindre mouvement qu'ils remarqueraient dans le peuple. J'ignore si c'était là leur consigne ; mais il me semble qu'à moins d'avoir sur eux d'autres armes que celles qui paraissaient , il leur eût été bien difficile d'exécuter leur dessein ; car on ne voyait que leurs fusils , dont il leur était impossible de faire usage.

Au reste , ce mouvement qu'on appréhendait n'était rien moins qu'une chimère. Un grand nombre de personnes dévouées au Roi , avaient résolu de l'arracher de vive force des mains de ses bourreaux , ou du moins de tout oser pour cela. Deux des principaux acteurs , jeunes gens d'un nom très-connu , étaient venus m'en prévenir la veille , et j'avoue que , sans me livrer absolument à l'es-



pérance , j'en conservai cependant une lueur jusqu'au pied de l'échafaud. J'ai appris depuis que les ordres de cette affreuse matinée avaient été conçus avec tant d'art, et exécutés avec tant de précision , que de quatre ou cinq cents personnes qui s'étaient ainsi dévouées pour leur prince , vingt-cinq seulement avaient réussi à gagner le lieu du rendez-vous. Tous les autres , par l'effet des mesures prises dès la pointe du jour , dans toutes les rues de Paris , ne purent pas même sortir de leurs maisons.

Quoi qu'il en soit, le Roi se trouvant resserré dans une voiture, où il ne pouvait ni me parler ni m'entendre sans témoins, prit le parti du silence. Je lui présentai aussitôt mon bréviaire , le seul livre que j'eusse sur moi, et il parut l'accepter avec plaisir. Il témoigna même désirer que je lui indiquasse les psaumes qui



convenaient le mieux à sa situation, et il les récitait alternativement avec moi. Ces gendarmes, sans ouvrir la bouche, paraissaient extasiés et confondus tout ensemble, de la piété tranquille d'un monarque qu'ils n'avaient sans doute jamais vu d'aussi près. La marche dura près de deux heures. Toutes les rues étaient bordées de plusieurs rangs de citoyens armés, tantôt de piques, et tantôt de fusils. En outre, la voiture elle-même était entourée d'un corps de troupes imposant, et formé sans doute de tout ce qu'il y avait de plus corrompu dans Paris. Pour comble de précautions, on avait placé, en avant des chevaux, une multitude de tambours, afin d'étouffer, par ce bruit, les cris qui auraient pu se faire entendre en faveur du Roi. Mais comment en aurait-on entendu ? personne ne paraissait ni aux



portes ni aux fenêtres , et on ne voyait , dans les rues , que des citoyens armés , c'est-à-dire , des citoyens , qui , tout au moins par faiblesse , concouraient à un crime qu'ils détestaient peut-être dans le cœur.

La voiture parvint ainsi dans le plus grand silence à la place Louis XV , et s'arrêta au milieu d'un grand espace vide qu'on avait laissé autour de l'échafaud. Cet espace était bordé de canons , et au delà , tant que la vue pouvait s'étendre , on voyait une multitude en armes. Dès que le Roi sentit que la voiture n'allait plus , il se retourna vers moi , et me dit à l'oreille : « *Nous voilà arrivés , si je ne me trompe.* » Mon silence lui répondit qu'oui. Un des bourreaux vint aussitôt ouvrir la portière , et les gendarmes voulurent descendre ; mais le Roi les arrêta , et appuyant sa main sur mon genou : « *Mes-*



« *sieurs* », leur dit-il d'un ton de maître, « *je vous recommande Mon-*  
 « *sieur que voilà; ayez soin qu'après*  
 « *ma mort il ne lui soit fait aucune*  
 « *insulte. Je vous charge d'y veiller.* »

Ces deux hommes ne répondant rien, le Roi voulut reprendre d'un ton plus haut; mais l'un d'eux lui coupa la parole: « Oui, oui », lui répondit-il, « nous en aurons soin; laissez-nous faire. » Et je dois ajouter que ces mots furent dits d'un ton de voix qui aurait dû me glacer, si dans un moment tel que celui-là il m'eût été possible de me replier sur moi-même.

Dès que le Roi fut descendu de voiture, trois bourreaux l'entourèrent, et voulurent lui ôter ses habits. Mais *il les repoussa avec fierté, et se déshabilla lui-même.* Il défit également son col, ouvrit sa chemise, et l'arrangea de



ses propres mains ! Les bourreaux, que la contenance fière du Roi avait déconcertés un moment, semblèrent alors reprendre de l'audace. Ils l'entourèrent de nouveau, et voulurent lui prendre les mains. « *Que prétendez-vous ?* » leur dit le Prince, en retirant ses mains avec vivacité. « *Vous lier,* » répondit un des bourreaux. « *Me lier !* » repartit le Roi d'un air d'indignation : « *Je n'y*  
« *consentirai jamais ; faites ce qui*  
« *vous est commandé, mais vous ne*  
« *me lierez pas : renoncez à ce pro-*  
« *jet.* » Les bourreaux insistèrent ; ils élevèrent la voix, et semblaient déjà vouloir appeler du secours pour le faire de vive force.

C'est ici peut-être le moment le plus affreux de cette désolante matinée : une minute de plus, et le meilleur des Rois recevait, sous les yeux de ses sujets re-



belles, un outrage mille fois plus insupportable que la mort, par la violence qu'on semblait vouloir y mettre. Il parut le craindre lui-même; et se retournant vers moi, il me regarda fixement comme pour me demander conseil. Hélas ! il m'était impossible de lui en donner un, et je ne lui répondis d'abord que par mon silence. Mais comme il continuait de me regarder : « *Sire,* » lui dis-je avec larmes, « *dans ce nouvel outrage, je ne vois qu'un dè-*  
« *nier trait de ressemblance entre*  
« *votre Majesté et le Dieu qui va être*  
« *sa récompense.* » A ces mots, il leva les yeux au ciel avec une expression de douleur que je ne saurais jamais rendre,  
« *Assurément,* » me dit-il, « *il me*  
« *faudra rien moins que son exemple*  
« *pour que je me soumette à un pareil*  
« *affront ;* » et se tournant vers les



bourreaux : « *Faites ce que vous voudrez ,* » leur dit - il , « *je boirai le calice jusqu'à la lie.* »

Les marches qui conduisaient à l'échafaud étaient extrêmement roides à monter. Le Roi fut obligé de s'appuyer sur mon bras ; et à la peine qu'il semblait prendre , je craignis un moment que son courage ne commençât à fléchir. Mais quel fut mon étonnement , lorsque parvenu à la dernière marche , je le vis s'échapper pour ainsi dire de mes mains , traverser d'un pied ferme toute la largeur de l'échafaud , imposer silence par son seul regard à quinze ou vingt tambours qui étaient placés vis-à-vis de lui , et d'une voix si forte , qu'elle dut être entendue du Pont-Tournant , prononcer distinctement ces paroles à jamais mémorables : « *Je meurs innocent de tous les crimes qu'on*



« *m'impute. Je pardonne aux auteurs*  
 « *de ma mort, et je prie Dieu que le*  
 « *sang que vous allez répandre ne*  
 « *retombe jamais sur la France.* »

Il allait continuer, mais un homme à cheval, et en uniforme national, fondant tout à coup l'épée à la main, et avec des cris féroces sur les tambours, les obligea de rouler.

Plusieurs voix se firent entendre en même temps pour encourager les bourreaux. Ils parurent s'animer eux-mêmes, et saisissant avec effort le plus vertueux des Rois, ils le traînèrent sous la hache, qui d'un seul coup fit tomber sa tête.

Tout cela fut l'ouvrage de peu d'instans. Le plus jeune des bourreaux (il ne semblait pas avoir plus de dix-huit ans), saisit aussitôt la tête, et la montra au peuple, en faisant le tour de l'échafaud. Il accompagnait cette cérémonie mons-



trueuse des cris les plus atroces , et des gestes les plus indécens. Le plus morne silence régna d'abord. Bientôt quelques cris de : Vive la République se font entendre. Peu à peu les voix se multiplièrent , et dans moins de dix minutes ce cri , mille fois répété , devint le cri de la multitude , et tous les chapeaux furent en l'air.

Vingt-un janvier 1793 , dix heures  
dix minutes du matin.

---

Il est digne de remarque que , dans le récit des derniers momens de Louis XVI , l'abbé Edgeworth a oublié de rapporter cette belle apostrophe qui est gravée dans tous les souvenirs , et que chacun croit avoir été adressée au Roi , à son dernier moment :

« Fils de Saint Louis , montez au ciel ! »



On a demandé à M. l'abbé Edgeworth s'il se rappelait cette exclamation. — Il a répondu qu'il ne pouvait affirmer s'il l'avait faite ou non ; qu'il était possible qu'elle lui fût échappée , sans que pour cela il en eût connaissance , parce que son âme était dans un tel état d'exaltation , et ses facultés dans un si grand abattement , que sa mémoire ne lui retraçait rien de particulier sur ce qu'il avait pu dire dans ce terrible moment. Son incertitude , à cet égard , semble prouver que s'il a prononcé ces paroles , se fut uniquement par inspiration.

L'abbé Edgeworth , en terminant son récit à la mort du Roi , a donné un nouveau trait caractéristique de sa modestie et de la mesure de tous ses sentimens. Le lecteur , cependant , ne sera pas fâché d'apprendre comment il



a fait pour échapper au danger de sa situation. — Laisse au bas d'un échafaud. — Lui, prêtre. — Confesseur d'un Roi victime. — Au milieu d'une foule de fanatiques, de régicides et d'athées ! Sa fuite est un miracle ; nous allons transcrire le récit que lui-même en a fait à son frère.

Le lecteur voudra bien excuser la répétition de quelques faits qu'il connaît déjà, et qui occupent le début de cette lettre ; mais nous avons espéré qu'il nous pardonnerait d'avoir respecté la pureté du texte , et de le lui donner tout entier. Ce récit est écrit avec tant de simplicité et d'onction, qu'il ne peut manquer d'intéresser le public. — On en tirera cette grande et importante leçon ! que l'attachement inviolable à ses devoirs , le courage qui brave le danger , et la confiance dans les voies



de la Providence , seront toujours les  
moyens les plus sûrs de conserver et la  
vie et l'honneur.

M. L'ABBÉ EDGEWORTH

A SON FRÈRE

USSHER EDGEWORTH

ÉCRIT EN ANGLAIS.

Londres, 1<sup>er</sup> septembre 1786.

Je suis sûr que mon cher Usher sera  
surpris agréablement , en apprenant  
qu'enfin j'ai pu m'échapper de France ,  
et que je suis en sûreté sur le territoire  
britannique ; il doit être un peu curieux  
de connaître la douloureuse histoire  
des quatre années de ma vie qui vien-  
nent de s'écouler. — Si j'entreprendrais



---

LETTRE

DE

M. L'ABBÉ EDGEWORTH

A SON FRÈRE

USSHER EDGEWORTH,

ÉCRITE EN ANGLAIS.

Londres, 1<sup>er</sup> septembre 1796.

JE suis sûr que mon cher Ussher sera surpris agréablement , en apprenant qu'enfin j'ai pu m'échapper de France , et que je suis en sûreté sur le territoire britannique ; il doit être un peu curieux de connaître la douloureuse histoire des quatre années de ma vie qui viennent de s'écouler. — Si j'entreprenais



de l'écrire avec quelques détails , un volume entier serait trop court. Une esquisse peut suffire pour le premier moment , et c'est tout ce que j'entreprends aujourd'hui , en attendant un temps plus heureux , auquel je remets à développer les faits.

Pour remonter à la première cause de tous ces événemens , je vous dirai , ce que peut-être vous n'avez jamais su , que le hasard , si le hasard n'était pas un mot vide de sens , m'a rapproché , il y a quelques années , de Madame Elisabeth de France , l'une des princesses les plus accomplies , et , je le crois sûrement , l'une des plus vertueuses , sans exception , qu'il y ait en Europe.

Quoiqu'étranger , et que je fusse bien peu digne d'approcher de cette princesse , je devins bientôt son ami , et elle m'accorda une confiance sans



bornes ; mais je n'étais connu ni du Roi ni de la Reine. — Cependant ils m'entendaient souvent nommer , et , dans les derniers temps de leur règne , ils avaient exprimé plusieurs fois leur surprise sur la facilité avec laquelle on me laissait aller et venir dans leur palais , lorsqu'autour d'eux , on ne voyait que surveillance et terreur. Il est de fait que je n'ai jamais vu le danger tel qu'il était ; et tandis qu'aucun ecclésiastique n'osait paraître à la cour sans être complètement déguisé , j'y allais , en plein jour , deux ou trois fois par semaine , sans avoir une seule fois changé d'habits. En vérité , lorsque je me reporte à ces temps d'horreur , je suis surpris de mon courage ; mais je suppose que la Providence m'aveuglait à dessein. — Et quoique ma présence excitât quelques murmures parmi les



gardes , je n'en ai jamais reçu la moindre insulte. Je continuai ainsi jusqu'au jour fatal de l'arrestation de la famille royale. C'était le 9 août 1792 , je m'en souviens très-bien. Madame Elisabeth désira me voir , et je passai dans son cabinet une grande partie de la matinée , sans me douter de la scène d'horreur qui se préparait pour le lendemain. Je n'entrerai pas dans le récit des cruels traitemens qu'eut à essuyer la famille royale ; ces faits , de notoriété publique , doivent vous être connus ; je ne veux , en cet instant vous parler que de moi.

Jusque - là , la révolution m'avait pour ainsi dire respecté , et , quoique je fusse profondément affligé des malheurs des plus illustres amis , ma personne était restée intacte ; mais j'eus alors mon tour , et je payai de cruels



arrérages. Aussitôt que le Roi eut été conduit au Temple , ma maison , rue du Bac , fut assaillie , au milieu de la nuit , par quarante ou cinquante citoyens armés. J'étais profondément endormi ; ma chambre loin de la rue ; ils avaient déjà pénétré dans la maison que je n'étais pas encore réveillé. Mais, comme à mesure qu'ils avançaient , ils brisaient tout sur leur passage , je me réveillai en sursaut ; et devant naturellement croire , d'après le bruit horrible qui frappait mes oreilles , que ma dernière heure était venue , je n'eus réellement pas d'autre pensée que de me préparer à mourir et de recommander mon âme Dieu. Cependant , m'ayant laissé le temps de revenir de mon saisissement , je pensai qu'il valait encore mieux faire face au danger , que de me laisser poignarder dans mon lit. — Je



m'élançai vers ma porte , avant qu'elle fût enfoncée , et , dès que je l'eus ouverte , j'aperçus une douzaine de scélérats , armés de torches et de tous les instrumens de mort ; une espèce d'officier était à leur tête ; je me dirigeai vers lui , et je lui demandai , avec plus d'assurance que je n'en avais en effet , ce que voulait dire cette scène , surtout au milieu de la nuit. Il me fixa avec une insolence qu'on ne peut décrire , et , après m'avoir bien examiné pendant quelques minutes , il me répondit que ce n'était pas à moi qu'on en voulait.

Mais bientôt après , comme s'il se repen-  
tait de m'avoir rassuré par ces paroles , il revint sur ses pas , et , entrant violemment dans ma chambre , il dit qu'il voulait visiter mes papiers. Cette proposition fut pour moi un coup de foudre , car j'en



avais d'une grande importance ; et plusieurs d'entre eux , si on y eût fait attention , devaient me conduire à l'échafaud. Malgré tout je pris un faux air de sincérité , et , comme je savais bien qu'il n'aurait pas le temps de les voir tous dans une nuit , j'eus soin de lui faire passer sous les yeux , soit des papiers insignifiants , soit hors de sa portée. Ce travail l'embarassa beaucoup , en sorte que , perdant bientôt patience , il partit en concluant que je n'étais pas la personne qu'il devait arrêter ; cependant , résolu de ne pas sortir de la maison sans avoir fait une capture , il s'adressa à un de mes amis qui logeait sous le même toit que moi , et , trouvant sur sa table une lettre qu'il venait de recevoir d'Allemagne , dans laquelle il crut remarquer quelques mots suspects , il le conduisit en prison , où il



fut massacré quelques jours après , sans forme de procès.

Cette catastrophe horrible m'ayant convaincu de plus en plus que les papiers les plus innocens pouvaient me compromettre cruellement , je résolus de sacrifier tous ceux que je possédais , quoiqu'il y en eût d'une véritable importance et d'un grand prix pour mon cœur. J'employai deux jours entiers à cette tâche pénible ; et il est très-heureux que j'en aie eu la pensée , car à peine étaient-ils brûlés , que ma maison fut assaillie une seconde fois ; mais en plein jour , et avec toutes les recherches d'une opération légale ; cette expédition fut confiée à une centaine d'hommes. L'examen fut plus minutieux que le premier ; ce travail dura jusqu'à trois heures du matin ; mais , comme j'avais détruit toutes les pièces suspectes , et



qu'il n'y en avait aucune qui pût donner lieu à une accusation, j'obtins une seconde fois la paix. Je ne peux cependant pas me rappeler cette visite sans renouveler les actions de grâce que je dois à la Providence, pour un nouveau témoignage de la protection de Dieu, que je reçus dans cette occasion. Car, malgré le soin avec lequel j'avais détruit tous les papiers qui pouvaient me rendre suspect, une lettre que je venais de recevoir de l'agent de *Monsieur* (aujourd'hui Louis XVIII) m'était échappée; elle les mettait nettement sur la voie de mes liaisons habituelles avec la cour. Les coquins la tenaient dans leurs mains; mais, étant fatigués, ils n'y jetèrent seulement pas les yeux. Je ne pensais pas moi-même qu'elle existât, et j'étais dans une grande sécurité, au moment de mon



plus grand danger ; ce ne fut que quelques jours après que , l'ayant trouvée, je pensai au risque que j'avais couru. J'avoue que mon sang se glaça dans mes veines, et que je reconnus la main de la Providence, qui gouverne tout, dans cette circonstance qui paraît peu importante, et dont cependant je la remercie toujours.

Cet événement et beaucoup d'autres moins importants arrivèrent du 13 août au 2 septembre, lorsqu'une nouvelle scène d'horreur eut lieu. Je pense que vous avez lu l'histoire de ces jours de sang : ainsi je m'épargnerai la douleur d'entrer avec vous dans ces détails. — Je ne vous parlerai que de ce qui me regarde. — Je vous dirai donc qu'aussitôt que j'eus entendu sonner le tocsin, signal effrayant du massacre et le tumulte qu'il répandit dans toute la ville,



j'envoyai à la découverte un domestique fidèle , pour savoir quel événement en était la cause. Le pauvre enfant revint à moitié mort et saisi de terreur , m'apprenant qu'une prison voisine (c'était Saint-Sulpice ) avait été envahie par la populace ; que les prisonniers , parmi lesquels étaient presque tous mes amis , avaient déjà perdu la vie ; que le massacre continuait toujours , et que , lorsque les assassins auraient fini là , ils projettaient de venir à ma maison , rue du Bac. Cette nouvelle m'alarma d'autant plus , que les rues étaient remplies de monde , et qu'étant bien connu il me serait très - difficile d'échapper. Malgré cela , comme il n'y avait pas de temps à perdre , je changeai d'habit sur-le-champ ; je me déguisai de mon mieux , et je résolus d'essayer par ce moyen de les mettre en défaut. Je réus-



sis au delà de toutes mes espérances. Pas une âme ne prit garde à moi dans mon passage tout au travers des rues , et j'eus le bonheur de parvenir au logement de ma mère , où je restai caché pendant quelques semaines.

Mais une fausse nouvelle que l'on se disait d'abord à l'oreille , et que par malheur on inséra ensuite dans les papiers publics , m'obligea de quitter mon abri et d'en chercher un autre dans un endroit plus éloigné. — On imprima que l'abbé de Firmont ( c'était le nom sous lequel j'étais connu dans Paris ) s'était engagé dans les gardes nationales ; et qu'à l'aide de ce déguisement , il avait trouvé moyen de s'introduire au Temple , où il avait de fréquentes conférences avec Madame Élisabeth , et avec le Roi lui-même. Je suis sûr que personne ne croyait cette histoire ab-



surde ; mais le soupçon équivalait à la trahison même. La famille royale et mes amis , qui en furent instruits , craignirent les conséquences de cette invention et m'engagèrent à quitter Paris pour faire tomber ce bruit. Je me retirai donc à Choisy , petit village à trois lieues de Paris.

Je pris alors le nom d'Edgeworth , afin de vivre là tout-à-fait inconnu. On me regardait comme un Anglais ruiné , paisible et d'un bon caractère , qui avait fui Paris par amour pour la tranquillité. Mais à peine avais-je passé quelque temps dans cette espèce de solitude , que M. l'Archevêque de Paris fut obligé de quitter son diocèse , et il m'investit de ses pouvoirs , en me chargeant de gouverner son troupeau. Commission bien imposante en tout temps , assurément , mais qui , dans la confusion



horrible qui alors regnoit partout, était bien au-dessus de mes moyens et de mes talens. Cependant, il était de mon devoir de lui obéir, et dès lors je ne songeai qu'au moyen de rentrer dans Paris. Tandis que je méditais sur les différens plans qui pouvaient le mieux me conduire à mon but, l'accomplissement de mon devoir, avec le moins de danger possible, je fus destiné à un autre ministère d'une importance bien plus grande et bien plus importante encore!

Le malheureux Louis XVI prévoyait jusqu'où pouvait aller la perversité de ses ennemis ; il résolut de fortifier son âme et d'être préparé pour tous les événemens ; il jeta donc les yeux sur moi, pour l'assister dans ses derniers momens, dans le cas où un arrêt de mort serait prononcé contre lui. Sa bonté ordinaire guida la prudence de ses premières dé-



marches , et il ne voulut ni compromettre mon nom , ni parler de son dessein au parti dominant, sans avoir connu mes intentions. Qui pourrait à jamais oublier les expressions touchantes que Sa Majesté voulut bien employer pour me communiquer son dessein ? Un souverain dans les fers , n'en avait pas moins le droit de me commander ; vous allez voir avec quel ménagement il demandait ce qu'il désirait le plus ardemment : « Mon assistance était implorée  
 « comme un gage de mon attachement  
 « à sa personne , comme une faveur  
 « qu'il espérait que je ne refuserais pas ;  
 « mais un pareil service pouvant m'ex-  
 « poser à quelques dangers , il n'insis-  
 « tait pas , et me priait seulement alors,  
 « dans le cas où ce danger me paraî-  
 « trait trop grand , de désigner un ec-  
 « clésiastique dont le nom fût moins



« connu , et qui fût également digne  
 « de confiance : il s'en rapportait abso-  
 « lument à moi pour le choix. »

Vous pouvez bien penser qu'aucun message, en ma vie, ne m'avait pu donner autant à réfléchir : l'opinion générale était que l'ecclésiastique qui serait appelé à remplir ce ministère saint ne survivrait pas à son prince ; et il faut avouer que la politique qui pouvait rendre probable le premier crime , ne devait pas rassurer sur le second. Malgré cela, autant que je le puis croire , cette considération entra pour peu de chose dans la balance de mes résolutions ; et si je ne m'abuse pas , j'étais bien résigné à mon sort. Mais celle qui pesa beaucoup sur ma conscience , fut l'état de confusion et d'abandon dans lequel allait se trouver un aussi grand diocèse qui devait être désormais confié à mes soins. Car,



que je survécusse ou non au Roi , je me voyais également perdu pour Paris. Forcé de me déterminer sur-le-champ , je résolus d'obéir à ce qui me semblait être alors la voix de Dieu tout-puissant , et mettant tout le reste entre les mains de sa divine Providence , je répondis au meilleur et au plus infortuné des Rois , qu'à la vie et à la mort je ne cesserais jamais de remplir mes devoirs , et que mon cœur me les rendait bien chers.

Aussitôt que j'eus donné une réponse définitive , je ne tardai pas à recevoir l'ordre de rester à Paris , et de ne pas sortir de chez moi que je n'eusse vu la tournure que prendraient les affaires. Plusieurs jours s'écoulèrent , et je vous laisse à penser quelle était l'agitation de mon esprit. J'en profitai pour mettre mes affaires en ordre , pour faire mon



testament , et pour prendre , en cas de mort , les dispositions nécessaires au gouvernement du diocèse de Paris. Ce qui m'embarrassa le plus , fut le soin de cacher à ma mère et à ma sœur , avec qui je logeais alors , les arrangemens que j'avais à prendre. Nulle part je ne pouvais être mieux caché que dans un petit coin de leur très-petit appartement , où je couchais , prenais mes repas , et recevais la foule. Je continuai à vivre ainsi accablé de travaux et dévoré d'inquiétude jusqu'au 20 janvier. Je reçus alors une note du Conseil Exécutif , ainsi conçue :

« Le Conseil Exécutif provisoire ayant  
 « une affaire de la plus haute impor-  
 « tance à communiquer au citoyen  
 « Edgeworth de Firmont , l'invite à  
 « passer , sans perdre un instant , au  
 « lieu de ses séances. »



Il était cinq heures du soir : une voiture attendait à ma porte ; mais prévoyant que ma pauvre mère serait bien alarmée de me voir sortir à la nuit close , lorsque tout Paris était en agitation , j'envoyai vite chercher une de ses amies ; je lui confiai mon secret , je la priai de le garder jusqu'à ce qu'elle eût de mes nouvelles , et en attendant , de lui dire qu'un mourant m'avait envoyé chercher subitement , et que les soins que j'aurais à lui rendre m'empêcheraient probablement de rentrer de toute la nuit. Cette excuse calma complètement ma mère ; mais ma sœur n'en fut pas la dupe , et elle dit à son amie :  
« Ah ! cette personne mourante !!!  
« c'est le Roi. J'ai toujours eu le pres-  
« sentiment que mon frère serait ap-  
« pelé dans ces cruels momens. . . . Il  
« est perdu pour moi ; — mais il fait



« son devoir, et je dois me résigner à  
« mon sort. »

Ici, mon cher Ussher, vous vous attendez sans doute à trouver un récit détaillé du plus horrible jour qu'ait vu la France, et de cette nuit terrible qui le précéda. Mais une partie de ce récit vous est sans doute déjà connue, et jusqu'à ce que j'aie retrouvé les restes infortunés de la maison de Bourbon, avec qui je n'ai pu correspondre depuis, je ne dois pas me permettre d'en dire davantage. Dès que je leur aurai rendu mes devoirs, vous verrez peut-être, avec étonnement, dans l'infortuné Louis XVI, un prince qui, orné de toutes les vertus, n'avait qu'un défaut, celui d'avoir trop bonne opinion des autres, et pas assez de lui-même.

Mais pour en revenir à mon histoire particulière, car je ne veux vous entrete-



nir que de ce qui me touche, vous serez certainement curieux d'apprendre par quelle heureuse circonstance j'ai pu échapper au danger de perdre la vie, qu'amis et ennemis croyaient bien que je ne conserverais pas. — Je vous répondrai d'abord, que je n'en sais en vérité rien. Tout ce que je puis dire, c'est qu'aussitôt que j'eus entendu le coup fatal, je me prosternai à genoux, et que je restai dans cette position jusqu'au moment où l'infâme scélérat, qui avait joué le premier rôle de cette tragédie, vint avec des cris de joie, pour montrer à la populace . . . . . et m'arrosa de sang. Je pensai qu'il était temps de m'éloigner de l'échafaud; mais jetant les yeux autour de moi, je me vis cerné par vingt ou trente mille hommes armés; et vouloir percer cette foule me semblait une extravagance. Cependant,



comme il fallait prendre ce parti , ou , en restant , paraître partager le délire de la multitude , je recommandai mon âme à Dieu , et me dirigeai vers le côté où les rangs me semblaient être moins épais. Tous les regards étaient fixés sur moi ; mais à ma grande surprise , quand j'eus gagné le premier rang , je ne trouvai aucune résistance ; le second s'ouvrit de même ; et , lorsque j'arrivai au quatrième ou au cinquième , on ne fit plus à moi la moindre attention ; on m'avait défendu de prendre aucuns des vêtemens de mon état ; je n'avais qu'une mauvaise redingote ; je me trouvai bientôt confondu dans cette foule immense , comme si j'eusse été un simple spectateur de cette affreuse scène , qui sera à jamais le deuil et l'opprobre de la France.

Étonné de vivre encore et d'être libre ,



mon premier soin fut d'aller , en toute hâte , chez M. de Malesherbes , pour qui le Roi m'avait chargé du plus important message. Je trouvai ce respectable et malheureux vieillard baigné dans ses larmes ; le récit que je lui fis ne servit pas à les sécher , comme vous pouvez le croire. Mais oubliant ses propres malheurs , et voulant bien s'occuper des dangers dont il croyait que j'étais , à l'instant même , menacé : « Fuyez ,  
« me dit-il , fuyez , mon cher monsieur ,  
« cette terre d'horreur et les tigres qui y  
« sont déchainés ; jamais , non jamais ils  
« ne vous pardonneront l'attachement  
« que vous avez montré pour le plus in-  
« fortuné des Rois , et le devoir que vous  
« avez rempli aujourd'hui est un crime  
« qu'ils voudront venger tôt ou tard.  
« Moi-même , quoique je me sois moins  
« exposé que vous à leur furie , j'ai le



« projet de me retirer , sans plus tar-  
 « der , à ma terre ; mais vous , mon  
 « cher monsieur , ce n'est pas seule-  
 « ment Paris ; c'est la France entière  
 « qu'il faut quitter , car il n'y a pas un  
 « coin où vous puissiez être en sûreté ? »

La prévoyance et l'amitié dictaient cet avis ; mais trois considérations très-fortes me firent résister. D'abord le diocèse , auquel je me devais entièrement , tant qu'il me serait possible d'y tenir ; ensuite madame Elisabeth , avec qui , malgré la surveillance de ses géoliers , je correspondais de temps en temps , et que j'avais promis de ne pas abandonner ; enfin , quelques ordres d'une grande importance que le Roi lui-même m'avait donnés , et qu'il m'aurait été impossible d'exécuter si j'avais été hors de France.

Je pensai donc que je pourrais tout



concilier en me cachant pendant quelque temps. — J'écrivis à ma sœur que j'existais ; et dès que le jour fut tombé , je me jetai dans une voiture , qui me conduisit chez un ami , à trois lieues de Paris. Cet ami , dont le nom ne doit plus être un secret pour vous , puisque votre frère lui doit la vie , c'était le baron de La Lézardière , homme d'un caractère irréprochable , avancé en âge , et vivant alors dans une grande aisance. Non-seulement il me reçut à bras ouverts ; mais méprisant tous les dangers qu'il avait à courir , lui et sa famille , en recevant un tel hôte , il voulut que je regardasse sa maison comme la mienne , sans plus chercher un autre asile. Je fus là pendant trois mois l'objet des soins les plus recherchés de l'amitié , et quoique sa famille fût considérable et ses domestiques nombreux , je fus tout-à-



fait ignoré dans le pays , tant le secret fut bien gardé.

J'avais à peine été quelque temps dans cette heureuse retraite , que nous apprîmes , de Paris , que ma tête avait été demandée par trois clubs différens , et que dans celui des jacobins , notamment , il avait été dit que cette réparation était due à mon crime , ayant montré tant d'attachement au tyran , etc. , etc... Il y avait là de quoi nous inquiéter ; mais un gazetier , ami ou ennemi , je n'en sais rien , ayant publié quelques jours après , que je m'étais évadé en Angleterre ; que j'y avais de fréquentes conférences , non-seulement avec les émigrés les plus marquans , mais même avec M. Pitt ; cette fable s'accrédita , et on ne pensa plus à moi.

Ce faux bruit , qui dans un sens m'était



favorable , sous d'autres rapports , m'affligea vivement ; je me trouvais obligé à bien plus de précautions pour me cacher. — Car , si , par la suite , on m'eût découvert , on m'aurait alors regardé comme un émissaire du gouvernement anglais , comme un agent des émigrés , comme un émigré moi-même ; circonstances qui toutes aggravaient beaucoup ma position , et ajoutaient de nouveaux crimes au premier. Il en résulta que je ne pouvais plus sortir du tout de la maison , et que je n'osais risquer le voyage de Paris que la nuit ; je n'y passais jamais qu'un jour ou deux de suite , et quoique ma maison dût être ouverte à tout le monde , puisque je me devais à tous , très-peu de gens savaient où j'étais , et comment s'y prendre pour me trouver. Il est vrai que de la campagne que j'habitais



j'entretenais une nombreuse correspondance avec la ville. — Mais toutes les affaires ne pouvaient pas se faire par lettres , et je ne tardai pas à m'apercevoir que le diocèse, confié à mes soins, loin de prospérer dans mes mains, souffrait sensiblement de mon absence.

Dans cette situation pénible , et ne sachant quel parti prendre , j'écrivis une longue lettre à l'archevêque pour lui rendre un compte exact et lui demander son avis ; mais , par un grand malheur pour moi , cette lettre , quoiqu'elle eût été adressée à un officier qui avait un commandement sur les frontières , et qui favorisait notre correspondance , fut saisie , fut ouverte et envoyée au comité de salut public. — Peu de temps après, la maison de M. de La Lézardière , où j'étais caché , fut entourée en plein jour , et toute la famille , pensant que



cet orage était dirigé contre moi seul , se jeta à mes genoux pour me prier , pendant qu'il en était temps encore , de songer à ma sûreté par une prompte fuite.

Je céдай, quoiqu'avec peine , à leurs prières. — Je jetai au feu tous mes papiers ; je m'échappai par une porte de derrière qui donnait dans les champs, où je restai jusqu'à ce que la nuit fut venue. Mais quel fut mon désespoir , lorsqu'en rentrant, j'appris le sort épouvantable des plus respectables amis ! On avait enlevé , pour les conduire en prison, M. de La Lézardière , sa fille aînée et son plus jeune fils. Trois fois , sur la route , cette bande de cannibales s'était arrêtée pour délibérer entre eux s'il ne vaudrait pas mieux abréger l'affaire , et les massacrer sur-le-champ. — J'ai cru , pendant quelques jours , que



j'étais la seule et bien innocente cause de leur malheur ; jamais douleur ne fut plus amère. — Cet ami généreux , jusques dans les fers , eut soin de me faire savoir que , dans aucun de ses interrogatoires , on n'avait proféré mon nom. C'était encore trop de le savoir arrêté ; car alors la prison et la mort était une même chose. Cependant , après dix jours de détention , il fut remis en liberté , et tout se borna à la perte de mes papiers.

Ce malheur me fut très-sensible ; mais parmi ceux que je regrettais le plus , parce que , suivant toutes les probabilités , c'était une perte irréparable , ce furent les lettres que Madame Elisabeth m'avait écrites du Temple. — Je vous ai déjà donné à entendre ( et vous êtes le seul mortel pour qui j'aie anticipé le temps des révélations ) que



malgré la vigilance infatigable de ses géoliers , cette Princesse infortunée avait trouvé moyen de correspondre avec moi de temps en temps , et de me demander conseil sur quelques circonstances critiques qui s'offrirent pendant son emprisonnement. Ces lettres m'arrivaient dans des pelotons de soie ; et toutes nos mesures étaient si bien prises que, malgré tous les soupçons , cette correspondance ne fut jamais découverte. J'avais été déjà forcé de sacrifier, dans un de mes dangers pressans, toutes les lettres qu'elle m'avait écrites avant sa prison. Je ne sentais pas alors toute l'étendue de cette perte , parce qu'elle vivait encore , et pouvait la réparer ; mais quand je pense qu'aujourd'hui elle n'est plus , et que ces dernières pages, baignées de ses larmes , et qui peignaient , sous de si vives couleurs , sa



résignation et son courage , sont perdues pour la postérité : je ne puis m'empêcher de pleurer cette perte comme un malheur public.

Pour revenir à mon sujet : le brave officier qui favorisait ma correspondance avec M. l'Archevêque , fut bientôt appelé pour rendre compte d'une lettre anonyme qui avait été mise à la poste à son adresse. Ce n'était pas pour lui que les conséquences devaient en être fatales , car il pouvait dire qu'il en ignorait le contenu ; c'était pour l'auteur , dont la présence en France ne pouvait plus être mise en doute. Tous mes amis se réunirent pour me supplier de me retirer dans une province éloignée. — J'eus tout au plus le temps de voir et d'embrasser ma pauvre mère, ( ce fut pour la dernière fois ) et de prendre , autant que je le pouvais dans



de telles circonstances , quelques mesures pour l'administration du diocèse. Ces deux devoirs remplis , je me mis en voiture , et, sous le nom d'Essex , je partis pour Montigny , où M. le comte de Rochechouart me reçut dans son château , avec une extrême bonté.

Dès que j'y fus arrivé , mon premier soin fut d'écrire à l'agent fidèle de Madame Élisabeth ; je lui donnai bien exactement mon adresse , dans le cas où elle aurait encore à m'envoyer quelques pelotons de soie. Cette lettre , signée Essex , était adressée à son agent ; mais elle était déjà mise à la poste quand j'appris que quelques jours après mon départ de Paris , cette personne avait été arrêtée , pour avoir favorisé une correspondance secrète avec un prisonnier de la famille royale. On me donna



aussi l'avis qu'un de mes amis ayant été mandé au Comité de Salut public, et interrogé sur la lettre que j'avais écrite à M. l'Archevêque, avait, sans y prendre garde, découvert précisément le nom sous lequel j'étais caché. On ne peut pas réunir plus de circonstances fatales; car la lettre que j'avais jetée à la poste étant adressée à un prisonnier, devait aller au Comité de Salut public; et là, sans aucune autre recherche, le comité trouvait, non-seulement mon écriture pour la comparer avec la lettre anonyme écrite à l'Archevêque; mais mon nom en toutes lettres, et tous les moyens de me trouver, donnés par moi-même. Je vous laisse à juger, mon cher Ussher, dans quelles perplexités me jeta cette nouvelle. Mais la Providence eut encore une fois pitié de ma détresse; je passai une semaine dans la



plus vive anxiété, et à la fin la personne elle-même qui avait été arrêtée m'écrivit, qu'on avait assoupi son affaire, et que ma lettre lui avait été remise.

Je passe sous silence une foule d'incidens moins importans qui sont survenus pendant les quatre mois que je passai chez M. de Rochechouart. — Je vais vous conter actuellement ce qui m'obligea de m'éloigner de chez lui, et de chercher une retraite plus sûre. Le Comité de Salut public ayant découvert le nom sous lequel je me cachais en France, imagina, je ne sais pourquoi, de faire mettre dans les journaux un article, dont l'objet était une prétendue correspondance qu'on supposait avoir existé entre Louis XVI et le roi de Prusse. — Cet article ne signifiait rien du tout; mais pour attirer un peu l'attention, le rédacteur informait ses



lecteurs qu'il tenait l'anecdote de M. Essex, le dernier ami de Louis XVI, *et que M. Essex devait le mieux savoir ce qui s'était passé.* Ce journal vint à Montigny, où je me montrais publiquement. On me prenait pour un Anglais ruiné, voyageant pour ses affaires ou pour sa santé. Tout à coup cette ressemblance de nom fit qu'on examina davantage ma personne, qu'on y crut remarquer je ne sais quoi d'ecclésiastique, et les imaginations travaillèrent. Je fus quelques jours sans mettre grande importance à des pourparlers que je remarquais, espérant que l'anecdote et son auteur seraient bientôt oubliés. Mais lorsque je m'efforçais ainsi de me tranquilliser, un homme d'un âge avancé et de la plus noble apparence vint au château demander M. Essex. On le fit entrer; et lorsqu'il



fut sans témoin , il me dit : « Monsieur,  
 « votre présence ici n'était pas un secret  
 « pour le public ; Elle n'y avait encore  
 « excité aucuns soupçons ; vous paraissiez  
 « un homme sans importance. Mais  
 « un paragraphe qui a été mis dernièrement  
 « dans les gazettes , est devenu  
 « le sujet de toutes les conversations ,  
 « et tous les yeux , dans le pays , sont  
 « maintenant fixés sur vous. Ayez la  
 « bonté de lire cet article , et si vous y  
 « trouvez votre signalement , oh mon  
 « cher Monsieur ! permettez à un  
 « homme qui a été votre ami avant de  
 « vous avoir connu , de vous prier de  
 « songer à votre sûreté , et de fuir  
 « pendant qu'il en est temps , sinon  
 « vous serez indubitablement arrêté. »

Cette visite inattendue m'alarma ,  
 comme vous pouvez croire. Je remerciai l'inconnu dans les termes les plus



vifs , et après avoir tenu conseil avec le peu d'amis que je m'étais faits dans ce canton , il fut unanimement résolu qu'il fallait fuir en toute hâte et chercher refuge ailleurs. Je me décidai pour Fontainebleau , comme un des séjours les plus tranquilles de France ; je n'y avais ni amis , ni connaissances , si ce n'est une dame que je n'avais rencontrée qu'une seule fois. Dès qu'elle sut mon arrivée , elle vint à mon secours. Son crédit , sa bourse , ses domestiques , tout fut à mes ordres ; et pendant mon séjour dans cette ville , ma propre mère n'aurait pas plus fait pour moi ; mais par malheur il ne fut pas long ; car il parut un ordre pour arrêter tous les étrangers , et pour moi c'était la mort. Je fus donc encore une fois obligé de chercher ailleurs un asile. Le baron de La Lézardière , qui , dans tous mes mal-



heurs ne m'avait jamais perdu de vue , avait un vieux domestique , homme d'une résolution et d'une prudence peu communes. Il me l'envoya pour diriger et protéger ma fuite. Nous tombâmes tous deux dans les mains d'une troupe armée , chargée d'examiner tous les voyageurs et d'arrêter ceux qui leur paraîtraient suspects. Mais mon camarade fit si bonne contenance , qu'on nous laissa passer ; et , grâce à son zèle , j'arrivai sans accident à Bayeux , en Normandie , à cinquante lieues de Paris.

Là , j'avais la ressource de me sauver en Angleterre , les côtes étant mal gardées ; mais Madame Élisabeth était encore au Temple ; et tant que le danger menaçait sa tête , j'avais résolu de tenir mon engagement , et de la suivre jusqu'à la fin , quelles qu'en fussent



pour moi les conséquences. Je m'arrêtai donc à Bayeux , et logeai dans une pauvre cabane où je fus inconnu. Personne ne pouvait soupçonner qu'un homme de quelque importance eût consenti à se loger si mal. Peu après, le baron de La Lézardière, chassé de ville en ville , vint me joindre dans ce trou avec ses trois filles et son dernier fils. — Nous passâmes là dix-huit mois presque oubliés. Il avait encore de la fortune lorsqu'il arriva. Mais son château ayant été brûlé de fond en comble, ses propriétés saisies, et tous ses amis ayant péri , il tomba bientôt dans la pauvreté , et je devins sa seule ressource. Mes amis étaient en grand nombre , et quelques-uns d'entre eux étaient restés riches ; les secours m'arrivaient donc de tous côtés , sans que j'eusse besoin de jamais leur rien demander ; en sorte



qu'avec ces ressources, et ce que je recevais de vous, j'eus le bonheur de soutenir, pas trop magnifiquement il est vrai, mais au moins de garantir du besoin une des plus respectables familles de France.

Nous étions donc assez bien, quant au repos de nos personnes; mais chaque jour nous fournissait un nouveau sujet de larmes; car c'est dans ce séjour que mon pauvre baron, qui ne possédait plus rien au monde, apprit la mort de ses deux fils, jeunes gens du plus grand mérite; un troisième avait été massacré dans les prisons à Paris, et le quatrième allait paraître devant le tribunal qui devait le condamner à mort. Peu de temps après, il apprit que ses quatre sœurs avaient été fusillées le même jour dans un champ, fuyant un sort qui leur paraissait plus affreux. De mon



côté, ce fut là que j'appris que ma pauvre mère avait été arrêtée, et que bientôt elle allait succomber à sa douleur; que ma malheureuse sœur avait été conduite de prison en prison, en partie à cause de moi; enfin, que Madame Elisabeth, la gloire de la religion et l'idole de la France, était tombée victime de l'affreuse politique de nos tyrans, au moment où je m'y attendais le moins. Je vous avoue que ce dernier coup me frappa au cœur; j'y fus presque aussi sensible qu'à la perte de ma propre mère. Je n'étais resté en France que pour cette Princesse, bien résolu de voler à son secours au premier signal. Mais lorsque j'appris pour la première fois qu'on l'avait enlevée du Temple, elle n'existait déjà plus. — Il n'y eut que seize heures entre sa mise en jugement et sa mort; et ma seule consolation depuis, a été de



penser que si j'avais été à Paris, je ne lui aurais été d'aucun secours. Elle était déjà dans la fatale charrette, que personne ne se doutait de ce jugement.

Je n'eus pas plutôt appris cette mort cruelle, que je résolus de quitter la France. Le même sentiment qui m'avait fait rester, m'imposait la nécessité de fuir. Car, quelques jours avant son emprisonnement, la Princesse m'avait fait connaître verbalement ses dernières volontés; elle m'avait chargé de les exécuter *en personne* aussitôt que je serais informé de sa mort. C'est pour remplir ce devoir que je suis à Londres; et dès que j'aurai fini cette lettre, je pars pour Edimbourg.

---

EN effet, l'abbé partit aussitôt pour Edimbourg, afin d'exécuter les ordres de Madame Élisabeth. — Il n'y passa



qu'une semaine , et revint à Londres dans le mois de septembre 1796. — Dès qu'il y fut arrivé, M. Pitt, qui avait le désir de le voir , lui fit donner l'ordre de se rendre au bureau de lord Liverpool. Lorsque leur conférence fut finie, M. Pitt lui annonça que le Roi avait l'intention de lui accorder une pension viagère. L'abbé témoigna sa reconnaissance de l'honneur que le Roi voulait bien lui faire, et supplia le ministre de permettre qu'il la refusât , avec les mêmes expressions de sensibilité qu'un autre aurait employées en l'acceptant. Il y ajouta que sa conscience lui reprocherait d'accroître encore les charges que le gouvernement avait eu la bonté de s'imposer en faveur de l'émigration française.

L'abbé Edgeworth passa trois mois à Londres dans ce voyage. Il y fit la



connaissance des personnes les plus distinguées; et dans toutes les classes de la société , il eut la consolation de recevoir ces témoignages de bienveillance et d'affection qui marquent si puissamment le caractère sensible et généreux de la nation. L'empressement dont il fut d'abord l'objet, devint bientôt un sentiment d'affection pour sa personne : le rôle important qu'il avait joué commandait l'admiration; mais la simplicité de ses manières faisait chérir en lui le modèle de toutes les vertus. L'habitude qu'il avait contractée de vivre dans la retraite et de n'en sortir que lorsqu'il y était forcé par des devoirs impérieux, l'emporta sur la séduction qui égare quelquefois les hommes susceptibles d'un peu d'amour-propre; il mena une vie très-retirée , malgré les nombreuses invitations qu'il



recevait. L'intérêt qu'il devait inspirer était trop réel pour qu'il n'y eût que de la curiosité dans le sentiment qui le faisait rechercher; mais comme il n'avait jamais rien fait pour acquérir de la célébrité, il suivit son penchant, et vécut dans la retraite avec un petit nombre d'amis.

Son frère Ussher, et tous ses autres parens en Irlande, avaient un très-grand désir de le voir et de le fêter. L'amour de la patrie obtient toujours de l'indulgence; il était bien naturel qu'on multipliât les prières auprès de lui pour l'engager à venir recevoir tous les hommages de ses compatriotes dans la ville même qui s'honorait de l'avoir vu naître, et qu'il fît un effort en leur faveur. Il y avait consenti, et il allait partir lorsque M<sup>lle</sup> de La Lézardière arriva, venant de France avec des dé-



pêches importantes pour Louis XVIII, que son frère devait porter au Roi, qui était alors à Blanckenboug ; mais M. de La Lézardière , appelé par d'autres affaires , était déjà près de Sa Majesté , en sorte que M. l'abbé Edgeworth fut la seule personne à qui elle pût confier un message d'une aussi grande importance ; elle était bien assurée qu'il ne la refuserait pas. Une circonstance imprévue mit un terme aux incertitudes , quand même il y en aurait pu avoir : il reçut du Roi la lettre qu'on va lire , en sorte qu'il fallut partir.

« J'AI appris, Monsieur, avec une extrême satisfaction, que vous êtes enfin échappé à tous les dangers auxquels votre sublime dévouement vous a exposé. Je remercie sincèrement la divine Providence d'avoir daigné conserver en vous un de ses plus fidèles ministres ,



et le confident des dernières pensées d'un frère dont je pleurerai sans cesse la perte, dont tous les bons Français béniront à jamais la mémoire; d'un martyr dont vous avez le premier proclamé le triomphe, et dont j'espère que l'Église consacrerà un jour les vertus. Le miracle de votre conservation me fait espérer que Dieu n'a pas encore abandonné la France. Il veut sans doute qu'un témoin irréprochable atteste à tous les Français l'amour dont leur Roi fut sans cesse animé pour eux, afin que, connaissant toute l'étendue de leur perte, ils ne se bornent pas à de stériles regrets, mais qu'ils cherchent, en se jetant dans les bras d'un père qui les leur tend, le seul adoucissement que leur juste douleur puisse recevoir. Je vous exhorte donc, Monsieur, ou plutôt je vous demande avec instance, de



recueillir et de publier tout ce que votre saint ministère ne vous ordonne pas de taire. C'est le plus beau monument que je puisse ériger au meilleur des Rois , et au plus chéri des frères.

« Je voudrais , Monsieur , vous donner des preuves efficaces de ma profonde estime ; mais je ne puis que vous offrir mon admiration et ma reconnaissance. Ce sont les sentimens les plus dignes de vous.

« LOUIS. »

Une lettre si noble et si touchante aurait attendri celui même qui n'aurait pas été aussi attaché à la Maison de Bourbon que l'était l'abbé Edgeworth. La personne qui était chargée de la remettre , y ajouta les assurances du désir de le voir qu'avait le Roi. A ces considérations se joignait l'espérance



de pouvoir être de quelque utilité à Sa Majesté. Il prit donc les dépêches de M<sup>lle</sup> de La Lézardière et partit pour Blanckenbourg. Le même homme qui venait de refuser une pension, n'avait pas cent louis pour faire son voyage. Un de ses parens les lui prêta. Il arriva sans aucun accident à Blanckenbourg, où il eut l'honneur de remettre au Roi les papiers dont il était porteur. Il s'attendait à en repartir après avoir pris quelques jours de repos, et à porter à Londres la réponse des dépêches qu'il avait remises; mais le Roi envoya cette réponse en Angleterre par M. de La Lézardière, ayant le désir de garder l'abbé près de lui pendant le carême et les fêtes de Pâques. Celui-ci écrivit à ses parens pour leur rendre compte du motif qui l'empêchait de retourner près d'eux. Son frère et ses parens n'en conservèrent pas moins



l'espérance de le voir bientôt, se flattant qu'il finirait par s'établir dans son pays natal. Mais le temps fixé pour son départ étant arrivé, lorsqu'il se présenta au Roi pour demander ses ordres, Sa Majesté lui dit, de la manière la plus gracieuse, « Monsieur l'abbé, je vous  
 « ai nommé mon aumônier. Je ne vous  
 « commande pas de rester avec moi ;  
 « mais si vous n'avez aucun autre en-  
 « gagement, et que vous puissiez dis-  
 « poser de vous-même, je vous invite  
 « à le faire en ma faveur. »

Résistant à toutes les tentations que lui inspiraient une vie privée et la société de quelques amis intimes, il résolut de suivre la destinée de son Souverain et de la Maison de Bourbon, quelque malheureuse qu'elle fût alors, et quoiqu'il fût peu vraisemblable qu'elle dût changer. Voici comme il



s'exprimait dans une lettre qu'il écrivait alors à une dame de ses amies :

« Le sort en est jeté ! Le Roi a la  
 « bonté de désirer que je reste près de  
 « lui , et que nous ne nous séparions  
 « qu'à la mort. Je me suis rendu à ce  
 « sentiment plein de bonté (ce qui  
 « montre la futilité de tous nos projets),  
 « ainsi nos destinées sont unies , car je  
 « ne désorcerai jamais mon poste ; et si  
 « je puis être de quelque utilité à mon  
 « Prince isolé , poursuivi par une mau-  
 « vaise étoile , je me croirai trop payé  
 « du sacrifice que je fais de plans bâtis  
 « en l'air , et que j'imaginai que je  
 « pourrais réaliser un jour. »

L'abbé prit alors ses arrangemens pour se fixer à l'étranger. Il écrivit à Bousset , son fidèle domestique , qu'il avait laissé à Londres , de venir le trouver et de lui apporter ses effets ; car il



avait fait ce long séjour avec le peu dont on se charge pour une courte absence, ne comptant être qu'une semaine à Blanckenbourg. Depuis ce moment jusqu'à celui de sa mort, l'abbé se livra tout entier au service de la Maison de Bourbon, et nous pouvons ajouter au service de l'humanité; car en même temps qu'il remplissait ses devoirs envers les personnes les plus élevées en rang et en dignité, il ne perdit jamais de vue ses semblables, quelques pauvres et quelque obscurs qu'ils fussent, dès qu'il pouvoit leur procurer des secours, les édifier, les instruire et les consoler.

Peu après que le Roi et la Famille Royale furent établis à Mittau, l'Empereur Paul, voulant décorer Louis XVIII de l'ordre de Saint-Alexandre, manda l'abbé Edgeworth, pour qu'il fût porteur de la décoration; et le Roi,



en retour, envoya à l'Empereur l'ordre du Saint-Esprit.

Lorsque l'abbé parut à la cour de Russie, l'Empereur Paul fut tellement frappé de son air vénérable, qu'il se prosterna devant lui et lui demanda sa bénédiction. Lorsqu'il prit son audience de congé, l'Empereur lui donna son portrait enrichi de diamans, avec le brevet d'une pension de 500 roubles.

Le portrait, l'abbé le mit aux pieds du Roi; et quant à la pension, elle fut l'apanage des pauvres.

Nous avons vu dans les temps de révolution des hommes d'un caractère ordinaire donner des preuves d'héroïsme, soit qu'ils y fussent excités par quelques circonstances extraordinaires; soit par l'impulsion subite de quelque sentiment, et rentrer ensuite dans leur voie naturelle, quelquefois même obs-



cure. Quant à l'abbé Edgeworth, il n'en fut pas ainsi ; il était mû par des principes invariables. Son héroïsme avait une source inépuisable ; c'était le sentiment le plus inébranlable de la religion et du devoir. C'était un seul et même homme , soit que l'Europe entière eût les yeux fixés sur lui ; soit qu'aucune créature humaine ne fût témoin de ses actions ; soit qu'il fût en évidence sur l'échafaud du roi de France, ou auprès du lit du malade le plus obscur. Ce n'était pas non plus un de ces héros historiques qu'on n'admire qu'en les voyant de loin , et qui , en quelque sorte, s'emparent, par surprise, de l'admiration. L'abbé Edgeworth , au contraire , était d'autant plus respecté et révééré, qu'on le voyait de plus près. Il l'était donc plus particulièrement par ceux qui , pendant tout le cours de sa



vie , furent placés près de lui , et qui purent journellement apprécier les motifs de ses actions , l'accord de sa conduite et la noble simplicité de son caractère. Il vécut parmi les grands sans être ni servile , ni flatteur lorsqu'ils étaient dans la prospérité ; mais il fut leur appui et leur consolation dans l'adversité. La puissance de la religion le soutint dans le ministère qu'il eut à remplir, soit dans la catastrophe la plus horrible , soit dans les épreuves si longtemps prolongées de la vie malheureuse de l'un et de l'autre de ses souverains.

C'est pendant ce long période d'adversité , qui a duré jusqu'au moment où la France entreprit cette guerre, qui a remis presque miraculeusement la maison de Bourbon sur le trône de ses ancêtres , que les princes qui la composent ont donné tant de preuves d'un



courage vraiment religieux , et de cette résignation exemplaire qui anoblit l'infortune. Alors s'offrit à eux l'occasion de développer tout ce que peut faire la charité chrétienne. Le bonheur et la gloire de l'abbé Edgeworth tenaient à être l'instrument de toutes leurs vertus. Il était dans sa destinée de finir ses jours en remplissant ces devoirs.

Ce fut vers le printemps de 1807 que le pouvoir de l'usurpateur s'étant accru avec rapidité , Buonaparte dirigea les armées françaises contre l'empire de Russie. Pendant le cours de cette campagne , il arriva que des militaires français , qui avaient été faits prisonniers , furent envoyés à Mittau. Quoiqu'ils eussent porté les armes contre la maison de Bourbon, Louis XVIII trouva dans son cœur le principe de la



doctrine évangélique , et toutes les erreurs furent oubliées. L'abbé Edgeworth se rendit près d'eux , avec la permission du Roi , pour les assister, pour leur donner tous les secours que l'on peut attendre de l'humanité , et toutes les consolations que la religion nous procure. Une fièvre contagieuse exerçait ses ravages parmi les prisonniers ; on en avertit le vénérable abbé ; mais il ne voulut pas abandonner ces malheureux qui n'avaient plus sur la terre que lui, pour leur porter des consolations et des secours. Il était avec eux jour et nuit , assisté seulement de son fidèle serviteur Bousset , qui rivalisait son maître en courage et en générosité. L'abbé gagna la fièvre. Sa santé , qui n'avait jamais été bien bonne , s'était encore affaiblie par toutes les afflictions dont son âme avait été assaillie. Il



lutta quelques jours contre l'invasion de la maladie; mais il fallut enfin renoncer à remplir ses pieuses et charitables fonctions , et le 17 de mai 1807, il se mit au lit pour n'en jamais sortir.

Dès que la fille de Louis XVI sut que l'abbé était tombé dangereusement malade, elle déclara qu'elle voulait aussitôt se rendre près de l'ami de sa famille. Les personnes qui l'entouraient représentèrent à la Princesse que cette maladie était très-contagieuse, et n'omirent aucunes des raisons qui auraient dû la faire renoncer à une entreprise si hasardeuse; mais nul motif ne fut capable d'ébranler cette magnanime résolution. Une dame, qui fut témoin de ces discussions, a rapporté littéralement « *que personne ne put la faire*  
« *sortir de la chambre où son cher et*  
« *respectable invalide était malade.* »



« Moins il a la connaissance de sa  
 « position et de ses besoins, dit la Prin-  
 « cesse , plus la présence d'une amie  
 « lui est nécessaire ; et dussent tous les  
 « autres fuir la contagion, je n'abandon-  
 « nerai jamais celui qui est plus que  
 « mon ami ; l'ami noble et généreux de  
 « toute ma famille , qui a quitté la  
 « sienne et sa patrie pour nous...., tout,  
 « tout pour nous ! Rien ne m'empê-  
 « chera de soigner moi-même l'abbé  
 « Edgeworth ; je ne demande à per-  
 « sonne de m'accompagner. »

C'est donc la Princesse elle-même  
 qui a soigné l'abbé Edgeworth à son lit  
 de mort ; qui , de ses propres mains ,  
 lui a fait prendre les potions qu'on lui  
 prescrivait , et qui a reçu son dernier  
 soupir. Ceci est rapporté, non pas pour  
 faire honneur à l'abbé Edgeworth, mais  
 pour rendre justice à l'humanité et à



la reconnaissance des princes. On n'aurait peut-être pas si souvent mis en doute l'existence de ces vertus chez les grands, s'ils eussent reçu plus de preuves d'un attachement aussi désintéressé, aussi sincère, aussi solide, que celui qui fut manifesté par l'abbé Edgeworth, dont la vie entière a été un exemple de zèle et de loyauté.

L'abbé mourut le 22 mai 1807, le cinquième jour de sa maladie. La cour de Louis XVIII prit le deuil. Le duc et la duchesse d'Angoulême, M. l'archevêque de Reims, et toutes les personnes qui entouraient le Roi, assistèrent à son enterrement. Son épitaphe a été rédigée par le Roi. Sa Majesté a eu la bonté d'ordonner que copie en fût adressée au frère de l'abbé, avec la lettre qu'on va lire.



---

COPIE DE LA LETTRE  
DE  
LOUIS XVIII, ROI DE FRANCE,

A  
M. USSHER EDGEWORTH.

---

« LA lettre que M. l'archevêque de Reims vous écrit, Monsieur, vous instruira de la douloureuse perte que nous venons de faire. Vous regretterez le meilleur et le plus tendre des frères. Je pleure un ami, un bienfaiteur, un consolateur, qui avait conduit le Roi, mon frère, aux portes du ciel, et m'en traçait à moi-même la route. Le monde n'était pas digne de le posséder plus long-temps.



Soumettons-nous, en nous attachant à la pensée qu'il a reçu le prix de ses vertus; mais comme il ne nous est pas défendu d'embrasser des consolations d'un ordre inférieur, je vous en offre dans l'affliction générale que ce malheur a causé. Oui, Monsieur, la mort de M. votre frère a été une calamité publique; ma famille, tous les fidèles Français qui m'entourent, ont, ainsi que moi, cru perdre un père, et notre affliction a été partagée par tous les habitans de Mittau : toutes les classes, toutes les croyances se sont réunies à ses funérailles, et une douleur universelle l'a accompagné à sa dernière demeure.

« Puisse ce récit adoucir votre peine !  
 Puissé-je donner ainsi à la mémoire du plus respectable des hommes, une nouvelle preuve de vénération et d'attachement.



« Soyez persuadé, Monsieur, de tous mes sentimens pour vous, et pour la famille de M. l'abbé Edgeworth.

« LOUIS. »

L'éditeur s'interdit toute expression sur un témoignage aussi grand de condescendance et de bonté, qui doit être fortement senti par tout le monde, et surtout par chaque individu de la famille et du nom d'Edgeworth. Il suffit de lire l'épithaphe et la lettre pour éprouver les mêmes impressions. Si leur souvenir doit rester à jamais gravé dans les annales de sa famille, il n'appartient pas moins à l'histoire, par le haut rang de l'écrivain dont l'un et l'autre honorent également le cœur et l'esprit.



« Pour prouver, il faut  
une certaine force, et pour la  
famille de M. l'abbé de la Rivière  
« Pour »

« L'édifice est une œuvre  
qui est un témoignage et un grand de con-  
science et de bonté, qui doit être  
fort et sûr par tout le monde, et  
surtout par chaque individu de la so-  
cété et de son bien-être. Il s'agit  
de la philosophie et de la science pour qu'on  
vive les meilleures impressions. Si l'on s'en  
tient donc à ces principes, on ne doit  
les abandonner jamais. Il n'appartient  
pas même à l'histoire de se faire tant  
de décisions dans l'un et l'autre bon-  
sens. L'édifice est le cœur et l'esprit  
« Pour »



---

# APPENDIX,

## CONTENANT :

- 1° ÉPITAPHE composée par Louis XVIII, pour être placée sur la tombe de M. l'abbé Edgeworth.
  - 2° Récit de la fuite de M. Edgeworth, hors de France, par M. Gossier.
  - 3° Lettre de M. le marquis de Bonnay à Ussher Edgeworth, écuyer.
- 

### ÉPITAPHE

COMPOSÉE PAR LOUIS XVIII,

Pour être placée sur la tombe de M. l'abbé Edgeworth.

---

D. O. M.

---

HIC JACET

REVERENDISSIMUS VIR

HENRICUS ESSEX EDGEWORTH DE FIRMONT,

SANCTÆ DEI ECCLESIAE SACERDOS,



( 164 )

**VICARIUS GENERALIS ECCLESIAE PARISIENSIS, etc.**

**QUI**

**REDEMPTORIS NOSTRI VESTIGIA TENENS**

**OCULUS CÆCO,**

**PES CLAUDO,**

**PATER PAUPERUM,**

**MÆRENTIUM CONSOLATOR**

**FUIT.**

**LUDOVICUM XVI.**

**AB IMPIIS REBELLIBUSQUE SUBDITIS**

**MORTI DEDITUM**

**AD ULTIMUM CERTAMEN**

**ROBORAVIT,**

**STRENUOQUE MARTYRI CÆLOS APERTOS**

**OSTENDIT.**

**E MANIBUS REGICIDARUM**

**MIRA DEI PROTECTIONE**

**EREPTUS,**

**LUDOVICO XVIII.**

**CUM AD SE VOCANTI**

**ULTRO ACCURRENS,**

**EI PER DECEM ANNOS,**

**REGIAE EJUS FAMILIAE,**

**NECNON ET FIDELIBUS SODALIBUS,**



( 165 )

EXEMPLAR VIRTUTUM,

LEVAMEN MALORUM

SE SE PRÆBUIT.

PER MULTAS ET VARIAS REGIONES

TEMPORUM CALAMITATE

ACTUS,

ILLI QUEM SOLUM COLEBAT

SEMPER SIMILIS,

PERTRANSIT BENEFACIENDO.

PLENUS TANDEM BONIS OPERIBUS.

OBIIT

DIE 22 MAII MENSIS

ANNO DOMINI 1807,

ÆTATIS VERO SUE 62.

*Requiescat in pace.*



RÉCIT DE LA FUITE  
DE  
L'ABBÉ EDGEWORTH,  
HORS DE FRANCE;  
PAR M. GOSSIER.

M. L'ABBÉ EDGEWORTH vivait avec sa mère et sa sœur aux Récollets à Paris, confesseur de Madame Élisabeth, et grand-vicaire de Paris. Il fut, bientôt après la détention du Roi, obligé de chercher sa sûreté hors de la capitale. Il se retira donc avec un jeune homme (Louis Bousset) qui s'était depuis peu attaché à lui, à Choisy-le-Roi, chez M. le comte de La Lézardière, son ami. A l'époque affreuse de la condam-



nation de Louis XVI, M. de Malesherbes s'adressa à M. de La Lézardière , de la part du Roi , pour avoir M. Edgeworth dans ses derniers momens : il avait été indiqué à S. M. par Madame Élisabeth. — A l'instant où la tête du Roi fut séparée du corps , M. l'abbé Edgeworth descendit de l'échafaud ; la foule s'ouvrit pour lui faire passage. Il se rendit immédiatement chez M. de Malesherbes , et de là au Temple , près de la Reine , et y resta jusqu'au soir. De Paris , il se rendit chez son ami , qui venait de voir expirer sa femme à la même heure où le Roi avait eu la tête tranchée. Cet événement donna une chambre de plus à la famille , et ce logement fut celui du digne abbé , après sa sortie de Paris. Il resta donc à Choisy assez tranquille , jusqu'au commencement d'avril , lorsque deux cents sans-culottes et deux



pièces de canon arrivèrent un matin à Choisy. Une personne qui aperçut ce détachement se dirigeant vers l'habitation de M. de La Lézardière , vint avertir cette famille , qui à peine eut le temps de cacher des papiers de conséquence , et de serrer les ornemens de la chapelle parmi le linge de la maison. On avait entouré l'habitation pendant ce court intervalle ; et une personne ayant voulu sortir, fut arrêtée par cette troupe de brigands. De son côté, M. Edgeworth , craignant pour sa sûreté, se présente à la porte, et ne rencontre aucun obstacle. M. de La Lézardière est arrêté ; on saisit quatre malles pleines de papiers que l'on croit contre-révolutionnaires, et cette troupe retourne à Paris , accompagnée de la fille aînée de M. de La Lézardière, qui n'avait point voulu abandonner son



père. Aussitôt que ce détachement fut parti, on se met sur les traces de M. l'abbé Edgeworth; et après bien des recherches, Louis Bousset; ce jeune homme attaché à M. l'abbé Edgeworth, et qui était resté dans la maison pendant la perquisition, pour observer ce qui se passait, retrouva son maître à un endroit appelé *La Belle-Epine*, sur la route de Fontainebleau, et le ramena au château. Quelques jours après, un dimanche, on vint avertir que les républicains venaient faire une nouvelle visite. M. l'abbé sort à l'instant de la maison, passe à côté des républicains, qui ne le cherchant pas particulièrement, ne font point attention à lui. Il est bon aussi d'observer ici, que M. Edgeworth, après la mort du Roi, avait pris le nom d'Essex, nom de baptême de sa famille; qu'il était habillé en bourgeois même



avant la mort du Roi , et qu'il portait ses cheveux noués comme la grande partie des Français , et avait une redingote bleue , couleur alors nationale. Il se dirigea du côté du parc de Ville-Neuve - Saint - George , où son fidèle Bousset le retrouva pour le ramener à Choisy , où ils restèrent jusqu'au 16. Le 16, ils partirent pour Paris , ne se trouvant plus en sûreté après ces deux visites ; M. l'abbé resta un jour seulement dans cette ville , et fut à Montigny , dans le diocèse d'Orléans , où ils restèrent trois mois chez le comte de Rochoir , qui , un matin , lui fit voir un papier de nouvelles dans lequel on avait inséré , à dessein de faire connaître son changement de nom , qu'une lettre de la princesse Lamballe avait été remise au Roi , avant sa mort , par l'abbé Essex.



M. l'abbé se fit alors connaître au comte qui ne soupçonnait pas même qu'il fût prêtre , lui ayant été adressé comme ami de la maison de Rochoir. Bousset , qui de son côté était attentif à tout ce qui pouvait contribuer à la sûreté de son maître , avait lu le même article dans un papier qu'un médecin ( bien pensant ) lui avait prêté : il en fit aussitôt part à M. Edgeworth , qui lui dit avoir lu la même chose dans un papier que le comte de Rochoir lui avait montré , et qu'il s'était fait connaître au comte. Il recommande à Bousset d'être sur l'alerte , et sans perdre de temps , il écrit , à Corbeil , à mademoiselle de La Lézardièrre , qui lui mande de venir à Fontainebleau , chez un prêtre qui , avec sa sœur , avait élevé une pension dans cette ville , sans qu'on pût soupçonner qu'il fût dans les or-



dres. L'armée de Mayence, qui couvrait alors toutes les routes , et qui , transportée en poste à la Vendée , employait toutes les voitures et tous les chevaux, fit éprouver les plus grandes difficultés à M. Essex, et , sans un curé sermentaire , qui voulut bien prêter sa voiture pour un homme qu'il ne connaissait pas , et un jeune paysan qui emprunta un cheval qui n'avait pas encore porté le collier , le digne et respectable abbé eût été obligé de rester exposé à la bonne foi d'un homme dont on n'était pas sûr. Rendu à Fontainebleau , il y fut logé par l'entremise de madame Palavicini, à qui il avait été recommandé. Il resta peu de jours dans cette ville ; et , prenant la diligence , il se rendit à Rouen ; de là à Caen et Bayeux, et resta trois ans dans cette dernière ville. La municipalité de cette ville



était bien composée , lorsque M. Edgeworth y arriva , ce qui fit qu'on ne chercha point à savoir qui il était. Bientôt un renouvellement de municipalité fit entièrement oublier que M. Edgeworth fût étranger à la ville ; il resta donc deux ans chez madame Foss assez tranquille , et changea de domicile peu de temps après. La famille La Lézardière vint aussi à Bayeux ; mais loin de courir des dangers , elle devint presque une sauve-garde pour le digne abbé , le public croyant M. de La Lézardière réfugié patriote de la Vendée. Cependant un jour on fut menacé d'une visite générale , et la prudence lui fit chercher un asile chez une pauvre femme à la campagne , où il resta huit jours caché dans un grenier , sans lumière et sans feu ; il revint après ces huit jours chez la famille La Lézardière , ( dans son lo-



gement ) et , étant compris dans le nombre des habitans , fut obligé de faire le service de garde nationale ; mais il se fit remplacer. Il avait pris le nom de Henri , et un nouveau dénombrement venant à avoir lieu , trois commissaires se présentèrent un jour chez le comte de La Lézardière , pour savoir le nombre des habitans de la maison. Un curé jureur , qui s'était marié trois fois , était à leur tête ; s'adressant à mademoiselle de La Lézardière , il lui dit : « N'avez-vous point dans votre  
« maison d'autres personnes que celles  
« mentionnées dans cette liste ? »  
« Oui , » répondit cette demoiselle ,  
qui n'aurait pas voulu dire un mensonge , « nous avons ici un ami que  
« nous appelons Henri ; si vous dési-  
« rez j'irai lui demander son autre  
« nom ? » — « Cela n'est point néces-



« saire , » répondirent les commissaires , et la visite n'eut point d'autre résultat. Ils avaient une servante qui pensait bien ; et par ses bizarreries assez ordinaires dans des temps de révolution , cette servante , qui avait un frère , menuisier de son état , et membre du comité révolutionnaire , était de la plus grande utilité à ses maîtres , apprenant par son frère tout ce qui pouvait contribuer à leur sûreté. N'étant resté en France que pour être utile au reste de la famille royale , aussitôt après l'exécution de ces illustres victimes , M. l'abbé Edgeworth chercha les moyens de quitter cette terre de désolation ; et , conjointement avec M. de La Lézardière , acheta un bateau pour s'échapper de la côte de France. Dans cet intervalle , M. de La Lézardière , ayant appris que son fils venait d'être fait



prisonnier par les républicains , dans une rencontre qu'ils avaient eue avec les Vendéens , ne veut plus quitter la France qu'il ne soit assuré du sort de cet enfant ; l'abbé Edgeworth est donc obligé de chercher d'autres moyens de s'évader. Ce fut alors qu'il découvrit qu'il existait dans le pays une correspondance pour l'armée du général de Frotté , par laquelle ce général royaliste communiquait avec une petite île appelée Saint - Marcouf , laquelle était occupée par un détachement de troupes anglaises. Abouché avec des personnes qui servaient à cette correspondance , il fut convenu qu'il s'embarquerait le soir même : on vint donc le chercher , lui et son fidèle Bousset , et on les conduisit au château de .... d'où ils devaient passer ; mais le général arrivant avec quatre de ses officiers , et ne connaissant



point M. l'abbé , il prit le bateau de sa correspondance , et laissa à une autre fois à faire passer M. Edgeworth. Quatre ou cinq jours après , des signaux convenus ayant été faits , on se rendit sur le rivage , où un bateau avait été envoyé de l'île pour le recevoir. Bousset , accompagné de trois personnes de la correspondance , se mit à l'eau pour embarquer quelques effets , et , quoiqu'au danger de la vie , ayant de l'eau par-dessus la tête , et ne sachant pas nager , il atteignit la chaloupe ; mais la marée étant déjà presque passée à leur arrivée , il fut obligé de redescendre avec le même péril , et de venir au-devant de son maître , qui était dans l'eau jusqu'à la ceinture , pour attraper le bateau , qui , dérivant avec la marée , ne laissa , à nos deux infortunés , d'autre moyen que celui de regagner au plus vite , et



avant le jour, le château d'où ils étaient partis. Ces embarcations ne se faisaient pas sans quelque accident : dans la dernière on avait laissé tomber des pistolets sur le rivage, et les patrouilles s'en étant aperçues, furent doublées sur cette partie de la côte. Les chouans, accoutumés à ce danger, ne faisaient pas grand cas de cette force ; et ayant fait des signaux à la côte, quinze jours après ils descendirent pour leur correspondance.

L'abbé, instruit de l'arrivée de cette occasion, aurait pu en profiter, mais son fidèle Bousset l'ayant instruit du doublement des patrouilles, et la difficulté qu'il avait à marcher, joint à une vue très-basse, lui firent juger plus prudent de différer. Ils quittèrent le lendemain le château de. . . . et furent à trois lieues de là, où ils pouvaient



s'embarquer le lendemain soir avec plusieurs personnes. Couchés dix à douze par terre , pour apercevoir le bateau qu'on attendait , on découvre , vers le lieu où il s'était tapis , un homme côtoyant le rivage : bientôt on lui crie : *Qui vive ?* on lui demande son passe-port , ce à quoi il se refuse , et on finit par le laisser passer. Cet homme , qu'un d'eux leur reconnut pour être le maréchal du bourg , commandant de la garde nationale , fit qu'on se retira immédiatement à deux lieues de là , chez une sœur d'un jeune homme de la correspondance , qui , le lendemain , sous prétexte de faire travailler à une charrette , envoya chercher le maréchal , qui , après avoir été bien tourné , conta son aventure , et finit par dire : « Ce  
« sont des émigrés ou des chouans ; ils  
« ne m'ont point fait de mal ; j'aime



« mieux ne rien dire , de peur qu'on  
 « nous fasse monter la garde plus sou-  
 « vent. » Après avoir passé trois jours  
 dans cette maison , il revient au château  
 de Vienville ; et le bateau ayant fait  
 des signaux qui avaient été aperçus par  
 les républicains , ils sont reçus , en arri-  
 vant , à coups de canons et de fusils , et  
 après ce petit engagement de part et  
 d'autre , le bateau se retire , et M. Ed-  
 geworth renonce pour toujours à cette  
 voie de quitter la France. Il s'abouche  
 avec le curé d'Anière , et ils conviennent  
 d'acheter un bateau. Le frère du curé  
 fait le marché pour la somme de 1000 l.  
 ( tournois ) : ils retournent à Bayeux  
 quelques jours , et Bousset est envoyé  
 à M. M. B. M. de F. pour l'avertir  
 qu'un bateau est à Vienville , prêt à les  
 recevoir. Ils s'embarquent tous à onze  
 heures du soir , le 20 août 1796 , et dé-  
 couvrent , en quittant le rivage , un



bâtiment qu'ils prennent pour républicain ; mais bientôt leurs signaux étant répondus , ils ont la satisfaction de les voir répétés , et une embarcation de l'île Saint-Marcouf vint les chercher ; ils arrivèrent le 21 à Saint-Marcouf , à environ deux heures après-midi. L'abbé se fit connaître au capitaine Price, commandant de cette station , qui le reçut avec cette cordialité qu'il a montrée à tous les Français qui ont eu des relations avec lui. Après avoir donné à dîner à M. Edgeworth, le soir même , il le fait embarquer pour Portsmouth , sur un bâtiment de dix canons. Ils arrivent dans cette ville le 25 , et descendent sans la moindre difficulté, le commandant de Saint-Marcouf ayant tout prévu à ce sujet. Le lendemain ils se rendirent à Londres , à l'hôtel de la Sablonnière, et six jours après, M. l'abbé



partit seul avec le baron de Rolle, pour se rendre près de MONSIEUR, à Edimbourg, où il passa une semaine. Revenu à Londres, il y resta jusqu'au mois de janvier, visitant et étant visité par des personnes de la plus haute distinction. Dans le courant de ce mois, mademoiselle de La Lézardière arriva de France à Londres, chargée de faire parvenir à Louis XVIII des projets de contre-révolution. Elle ne trouva point, à son arrivée, un frère qu'elle croyait y trouver : il s'était lui-même rendu à Blackenbourg, auprès de Louis XVIII, pour d'autres affaires; et l'abbé se chargeant des dépêches, croisa le frère sur la route, sans cependant qu'ils se reconnussent. Bousset resta à Londres pendant ce voyage; il était le seul confident de cette demoiselle qui ne voulait pas être connue. L'abbé ne comptait



rester que trois jours auprès du Roi , et revenir avec M. de La Lézardière ; mais l'abbé demandant au Roi de repartir avec sa réponse, le Roi la lui fit écrire, et l'engagea de passer le carême à Blackenbourg, pour lui faire faire ses Pâques. Il écrivit donc à Londres, et après l'époque fixée par S. M., ayant demandé les ordres du Roi, S. M. lui dit, avec cette bonté qui lui est particulière : « Monsieur l'Abbé, je vous ai nommé mon aumônier. Je ne vous ordonne point de rester près de moi ; mais si vous n'avez pas d'engagement, je vous y invite. » En conséquence, M. Edgeworth écrivit à Londres à son fidèle Bousset de venir le rejoindre ; et la lettre de M. Edgeworth ayant été reçue en réponse des offres faites par mademoiselle de La Lézardière, cette demoiselle retourna en France, et Bousset se mit en route pour



Blackenbourg. Ce fut pendant le temps qu'il resta à Blackenbourg, près du Roi, qu'il eut occasion de voir M. Cléry, ce serviteur si fidèle de Louis XVI, qu'il avait connu avec la famille royale dans la prison du Temple, et de pleurer ensemble leur perte irréparable. En 1798, il suivit le Roi à Mittau; et porta en 1800, à l'empereur Paul, une lettre de la main du Roi, et la décoration de l'ordre du Saint-Esprit. Il fut reçu avec la plus grande bonté par cet Empereur, qui lui fit présent d'une boîte enrichie de diamans, et sur laquelle était le portrait de S. M. I.; en outre, une pension annuelle de 500 ducats. Après être resté quinze jours à Pétersbourg, il revint auprès de ses maîtres, et courut avec eux les dangers de leur renvoi de Russie en 1801. Arrivé à Varsovie, il se fit respecter et admirer par sa piété profonde



et son humeur égale. Confesseur du Roi , de Madame , de monseigneur le duc d'Angoulême , il ne profita , avec le comte de La Chapelle , ministre du Roi , et son ami particulier , des bontés et de la confiance des princes , que pour leur être utile. Calmer , adoucir les chagrins et les malheurs particuliers , et mettre partout cet accord et cette union si désirable et si peu connue dans la maison des princes. Revenu à Mittau après la mort de Paul I<sup>er</sup> , il continua ses fonctions d'aumônier , et disait tous les jours la messe à sept heures du matin , à laquelle S. A. R. Madame assistait toujours. En 1807 , la guerre entre la France et la Russie ayant eu lieu , les prisonniers Français , blessés et malades , furent envoyés à Mittau. Le Roi , les princes , les grands , et jusques aux domestiques , ne virent dans ces Français que des hommes égarés. Les soins de



chacun leur furent prodigués , ainsi qu'aux Russes ; des distributions faites tous les jours. *Madame*, et les personnes de sa suite, faisaient de la charpie : M. Edgeworth , accompagné presque toujours de son fidèle Bousset, répandait jour et nuit des secours d'argent , et les consolations de son ministère , parmi cette troupe de malades. Bousset, atteint d'une maladie épidémique , fut obligé de s'aliter. Son maître, qui depuis long-temps avait la plus mauvaise santé , fut aussi pris de cette maladie , ainsi que le confesseur de la Reine , l'abbé Destournelle , et une demoiselle Marie. L'abbé ne put résister, ainsi que ces deux dernières personnes , à la force du mal , et il mourut le cinquième jour de sa maladie, 22 mai 1807.

Monseigneur le duc d'Angoulême , l'archevêque de Reims , les grands de la cour, accompagnèrent à pied les res-



tes de cet homme , et les virent déposer dans la tombe. Bousset , rendu à la vie à force de soin , n'apprit que vingt-deux jours après la perte qu'il avait faite ; et , malgré la mort en quelque sorte subite du digne Abbé , qui n'avait point laissé de testament , on lui donna la garde-robe de son maître : on écrivit au frère de M. Edgeworth , en Irlande , pour la disposition des objets de valeur appartenant à son frère. La réponse fut que « une vente sera faite , et que du montant de cette vente on ferait une pension à la tante et à la sœur de l'abbé Edgeworth , encore vivantes en France , et qu'à leur mort , la somme ainsi provenue serait donnée à jamais à Bousset , ou à ses héritiers , et confirmant la donation de la garde-robe. Le Roi , depuis , a bien voulu attacher ce même Bousset à sa chapelle , comme marque approbative de sa bonne conduite.



**LETTRE**

**DE**

**M. LE MARQUIS DE BONNAY**

**A**

**USSHER EDGEWORTH,**

**ÉCUYER.**

**MONSIEUR,**

« J'ai été nommé par M. le comte  
de Lille pour prendre, conjointement  
avec M. l'archevêque de Reims, et sous



sa direction, connaissance des affaires et des papiers laissés par M. votre frère, par celui que nous ne pleurons pas moins que vous, et parmi les amis les plus intimes duquel j'avais le droit et l'orgueil de me compter. M. l'archevêque duc de Reims m'a chargé d'entrer avec vous dans quelques détails à ce sujet; et par la lettre qu'il vous écrit de son côté, vous êtes instruit, monsieur, que la mienne peut être considérée par vous comme si elle avait été faite en commun.

« A peine, monsieur, la mort avait-elle frappé votre malheureux frère, que nos idées se portèrent sur vous, et sur la peine que vous en éprouveriez. Il a aussitôt été pris des mesures pour vous instruire de votre malheur, et cette tâche pénible ne m'a du moins pas été réservée.



Mais , Monsieur , quels que cruels que puissent être les détails des dernières circonstances de la vie d'un frère chéri, votre cœur est sûrement avide de les entendre; et je crois remplir un devoir envers vous , en vous faisant connaître tout ce qui s'est passé.

« La fin de M. l'abbé Edgeworth a été digne de sa vie : il est mort victime de la charité chrétienne dont il avait toujours été le modèle. Quelques prisonniers Français avaient été envoyés ici à l'hôpital militaire , dans un état de santé déplorable. Sur trente-un qui étaient partis de l'armée, vingt-trois seulement avaient pu soutenir le voyage; et de vingt-trois plusieurs semblaient toucher à leur dernier moment.

« A peine instruit de leur arrivée , M. l'abbé Edgeworth vola à leur secours, leur prodigua tous les soins et les



consolations qui étaient en son pouvoir, et leur administra les secours de l'église.

« Il fut bientôt reconnu que leur maladie était contagieuse. C'était celle sans doute qui est connue en médecine sous le terme de *fièvre des hôpitaux*. Forcé, par les détails de son ministère, d'approcher très-près de ces malheureux, de respirer leur haleine, et de recevoir les émanations empoisonnées qui s'exhalaient de leurs corps et de leurs lits, M. votre frère a puisé auprès d'eux les germes de la fièvre nerveuse et maligne qui l'a tué, et qui a également emporté l'aumônier de M<sup>me</sup> la comtesse de Lille, qui l'avait remplacé auprès de ces mourans. Treize d'entre eux seulement ont pu échapper.

« Peu de jours après avoir commencé à remplir ces devoirs sacrés, mais dangereux, M. l'abbé Edgeworth, dont la



constitution avait toujours été d'une délicatesse extrême, et l'était devenue encore davantage depuis quelques années, M. votre frère, dis-je, éprouva de petits frissons intérieurs, auxquels il attacha d'autant moins d'importance qu'il y était assez sujet. Il eut même quelques mouvemens de fièvre plus marqués; mais il n'y donna presque pas d'attention, jusqu'à ce qu'enfin ses amis s'en aperçurent.

« Ce fut le dimanche, 17 mai, que son secret fut découvert. Il souffrait en silence depuis le mercredi. Il continua cependant de mener la vie commune encore ce même dimanche. Le lundi, il dit la messe, suivant sa coutume, à sept heures du matin. J'allai le voir ensuite. Je le trouvai avec un frisson plus marqué encore que la veille, souffrant,



changé, abattu, et forcé de céder au mal et de se mettre au lit.

« Le médecin qui l'y avait engagé, n'apercevait aucun symptôme fâcheux ; et, quant à moi, je ne redoutais que la faiblesse, qui était habituellement très-grande, et qui me laissait tout craindre, en cas d'une maladie sérieuse.

« La journée du lundi et celle du mardi se passèrent ainsi ; *presque* dans la sécurité de notre part, et *entièrement* de celle du médecin et de la sienne. Nous étions tous sans cesse chez lui ; mais nous n'y restions pas, parce que sa poitrine semblait fatiguée, et qu'il lui était pénible de parler. Mais sa tête était calme, ses idées nettes. Il souffrait avec douceur et résignation, et souriait avec amitié à nos questions et à nos empressemens.



« Le mercredi 20, au matin, son pouls me parut dans un désordre affreux, et j'en fus extrêmement alarmé. Je me hâtai de le quitter, en lui disant que si je n'écoutais que mon cœur, je passerais mes jours entiers auprès de lui. Il sortit vivement sa main de son lit, et me serra la mienne en me disant, avec un accent qui me pénétra : « Oh ! je  
« compte sur vous comme sur mon  
« frère ! »

« J'allai faire part de mes observations, sans toutefois y trop insister, parce que mon ignorance en médecine ne me permettait pas d'y attacher une grande valeur ; et quand je vis que le médecin continuait à ne pas apercevoir l'apparence d'un danger même éloigné, je crus que ce désordre du pouls ne tirait nullement à conséquence.

« Dès ce moment, cependant, la ma-



maladie prit, à mes yeux, un caractère plus grave, et qui alla toujours en augmentant. Dès le mercredi soir, je ne trouvais plus la même netteté dans ses idées. Le jeudi, le médecin lui-même reconnut que la maladie avait changé de caractère. Le malade était absorbé; et quoiqu'il reconnût encore tout le monde, il n'avait qu'une connaissance assez vague. Les redoublemens de la fièvre continuaient et augmentaient; il parlait avec peine, et mettait peu de liaison dans ses phrases. La nuit fut très-mauvaise; il eut quelques disparates. Il témoigna quelque désir d'écrire à sa famille; se fit apporter du papier, et ne put écrire une seule ligne.

« Le vendredi matin, 22 mai, je le trouvais extrêmement mal. Il me regarda d'un air de connaissance, mais sans me parler. Il dit bonjour à M. l'arche-



vêque de Reims. Le médecin commençait à s'alarmer; mais croyait avoir encore une grande marge. Hélas! à trois heures et demie, les symptômes de l'agonie parurent : la poitrine commença à se remplir. On lui administra les derniers sacremens de l'église. Un peu après huit heures, il expira.

« Vous peindre la désolation commune et particulière, n'est pas en mon pouvoir. Et nos augustes maîtres, et Monseigneur et Madame la duchesse d'Angoulême, et toutes les personnes attachées à nos Princes, et leurs domestiques et les nôtres; il n'y eut qu'un cœur et qu'un cri. Les lamentations, les gémissemens, les sanglots, firent retentir le château. Jamais homme n'a été aimé, jamais homme n'a été pleuré comme lui. Chacun de nous croit avoir avoir perdu son frère, son père, son



bon ange , son ange protecteur : et ces regrets , Monsieur , ce ne seront pas ceux d'un jour. C'est au nom de plus de cent personnes que j'ai l'honneur de vous parler : ce seront ceux de toute notre vie.

« M. l'abbé Edgeworth a été inhumé le 25 mai , dans le cimetière catholique de cette ville. La pompe de son enterrement a été simple , mais décente. Monseigneur le duc d'Angoulême , et nous tous à sa suite , avons accompagné le convoi jusqu'à la fosse. Vous connaîtrez , monsieur , l'építaphe qu'a composé M. le comté de Lille pour M. votre frère , et qu'il se propose de faire graver sur sa tombe. ( Le rédacteur de la gazette de Mittau s'était empressé de rendre à M. l'abbé Edgeworth un hommage bien mérité , et j'avais joint à ma lettre , sans doute perdue , du 15 juin ,



l'article de sa gazette, avec la traduction ; mais je n'ai plus cette pièce à ma disposition.)

« Il me reste maintenant, monsieur, à vous rendre compte des affaires de monsieur votre frère, et de sa succession. Je commencerai par celle-ci. Elle se ressent de la modicité de son revenu et de l'abondance de ses aumônes.

« M. l'abbé Edgeworth a laissé si peu de mobilier, tant en linge qu'en habits et petits meubles à son usage, que je ne crains pas de dire qu'il n'y en a pas pour la valeur de 20 livres sterling.

« Plus, environ 150 volumes, la plupart relatifs à la religion ou au culte catholique. Ils peuvent être comptés pour 40 ou 50 livres.

« Plus enfin, quelques reliques, dont le prix ne peut être apprécié que par la piété des fidèles. L'une d'elles, assez



richement montée , a été retenue par S. A. R. Madame la Duchesse d'Angoulême , qui l'a très-généreusement payée au fidèle et intéressant domestique de monsieur votre frère , à l'honnête Louis Bousset ; qui a eu la même maladie que son maître , et en même temps que lui ; qui l'a gagnée de lui ; qui n'y a échappé que par miracle , et qui en est à peine convalescent.

« C'est à ce même domestique, monsieur, que , d'après l'opinion de toute notre colonie , et d'après l'usage généralement pratiqué parmi nous, M. l'Archevêque de Reims et moi avons cru devoir remettre, et avons remis, toute la dépouille de son maître , dont vous venez de lire la courte description. Seulement , monsieur, comme nous avons pensé que peut-être vous désireriez avoir quelque bagatelle qui eût appartenu à



ce frère chéri ; et comme nous avons cru qu'une de ses montres serait peut-être ce qui pourrait vous convenir davantage , nous avons défendu à Louis Bousset d'en disposer jusqu'à ce que vos intentions à cet égard nous fussent connues. Les montres sont au nombre de deux, et peuvent valoir ensemble 15 ou 20 livres au plus.

« Je passe à la partie pécuniaire de la succession ; partie de laquelle il ne sera disposé que d'après vos ordres ou instructions.

« M. l'abbé Edgeworth a laissé, pour tout argent comptant, cent six ducats de Hollande, faisant à peu près 80 livres sterling.

« Plus, les arrérages (à toucher) de quatre mois de sa pension de Russie, c'est-à-dire environ 78 livres.

« Plus, les arrérages (à toucher) d'un



semestre de son traitement d'Angleterre ; c'est-à-dire 60 livres , si son dit traitement a continué de subir la réduction de moitié qui y avait été imposée, ou 120 livres, si cette réduction a été levée, grâce aux soins que s'est donné lord Hawkesbury.

« Plus, 1000 ducats (ou un peu moins de 800 livres) déposés et placés chez M. Berner, banquier de cette ville, à un demi pour cent par mois.

« Plus enfin (car cet objet a paru à M. l'Archevêque et à moi devoir être compté parmi les capitaux), une très-belle boîte d'or émaillée et enrichie de diamans, que l'empereur Paul avait donné à monsieur votre frère ; quand il alla de la part de Louis XVIII porter à ce souverain les croix et décorations de l'ordre du Saint-Esprit. Cette boîte est dans l'ordre des présens que



l'on estime 500 guinées , mais qui , à la revente , perdent beaucoup de leur valeur.

« En résumant ces différens articles, vous trouverez, monsieur, que lorsque tout sera rentré de la succession pécuniaire de monsieur votre frère , elle pourra se monter à 1000 ou 1200 guinées.

« J'oubliais de vous dire que M. le comte de Lille s'est chargé de tous les frais de maladie et de sépulture , et que M. l'archevêque de Reims et moi n'avons pas voulu, sans votre participation, disposer de la moindre somme , soit pour les pauvres , soit pour faire dire des messes ; quoique ces deux espèces de legs nous parussent presque un devoir de la part d'un homme aussi religieux et aussi charitable que M. l'abbé Edgeworth.



« Le silence que j'ai gardé jusqu'ici sur son testament , vous a sans doute , monsieur , déjà fait juger qu'il n'en avait pas laissé. En effet, monsieur votre frère est mort sans avoir eu le temps de dicter ses dernières volontés.

« Nous avons tous été surpris qu'il ne s'en fût pas occupé d'avance ; et M. l'archevêque de Reims et moi , avons droit d'en être plus étonnés que les autres , car nous l'avions consulté sur nos testamens. Il avait même bien voulu signer le mien comme témoin , et avait consenti à y être nommé comme mon exécuteur testamentaire : et en cette occasion , comme en toute autre , il n'avait cessé de dire qu'il allait s'occuper lui-même d'une précaution qu'il regardait comme très-sage , et qu'il conseillait à tous ses amis.

« Il a même été plus loin avec moi ;



et si je me cite , monsieur , c'est uniquement parce qu'il a été plus explicite et plus détaillé dans les confidences qu'il m'a faites ; car il n'est presque personne ici , entre ses amis ( à commencer par S. A. R. monseigneur le Duc d'Angoulême , madame la duchesse de Sérent , monseigneur l'archevêque de Reims , madame de Choisy , M. le duc d'Havré , M. le vicomte d'Agoult ) , il n'est presque personne , dis-je , à qui il n'ait parlé dans le même sens qu'à moi , et exprimé les mêmes intentions. Mais chacun , si j'ose parler , n'a reçu qu'une partie de ses volontés ; et je me trouve le seul à qui il les ait toutes déclarées dans leur ensemble , et à des époques successives , amenées par les circonstances.

« J'atteste donc par l'honneur , monsieur , j'atteste avec serment , je suis



prêt à jurer devant Dieu et devant les hommes , que tout ce que je vais avoir l'honneur de vous déclarer sur les intentions de monsieur votre frère , est conforme à la plus exacte vérité.

« Au commencement de l'année 1804, à Varsovie , quand je lui parlai pour la première fois de mon testament, il m'interrompit et me dit , comme me prenant à témoin : « Pour moi , mon testament sera court et bient fait. Tout ce que j'ai ici , tout ce que je laisserai en argent comptant de toute espèce , tous mes meubles , montres , bijoux , linge , etc. ; en un mot , toute ma dépouille , je la donne à Bousset , mon domestique. Ma famille peut se passer de ce petit secours ; Bousset est avec moi depuis plus de dix ans : il m'a accompagné pendant le règne de la terreur



révolutionnaire , quand la France entière n'était pas assez grande pour me cacher : c'est à sa fidélité et à sa discrétion que je dois peut-être la vie. Il a partagé tous mes périls ; il a été le confident et le compagnon de ma fuite. J'ai tâché de le former au bien et à la piété ; il a répondu à mes espérances. Je ne veux pas qu'après moi il soit dans l'embarras ou le besoin. En un mot, je lui donne tout ce que j'ai. » ( Dans ce don il ne paraissait pas comprendre les répétitions qu'il pouvait avoir à faire en Irlande. )

« Tel fut, monsieur, le langage que monsieur votre frère me tint alors , et qu'il m'a souvent confirmé depuis.

« Mais à l'époque où il perdit sa fortune en Irlande ( pardon, monsieur, si je touche une corde aussi sensible ), il crut devoir adopter d'autres disposi-



tions , qui , sans trop s'écarter des premières , se conciliaient cependant davantage avec ce qu'il regardait comme une dette antérieure , et plus sacrée , de devoir et de justice.

« Vous devez avoir encore une tante , monsieur : cette tante , très-âgée et très-infirmes , demeure à Paris ; et monsieur votre frère continuait à lui envoyer des secours qui la faisaient vivre.

« Vous n'ignorez pas non plus qu'il existe une ancienne femme de chambre de madame votre mère et de madame votre sœur ; une madame Le Fèvre. Vous savez également que tout ce que possédait cette madame Le Fèvre était hypothéqué en Irlande ; et que les mêmes malheurs qui ont détruit la fortune de M. l'abbé Edgeworth , ont aussi causé la ruine de cette bonne vieille fille.

Monsieur votre frère me confia dans



le temps ces tristes détails, et m'ajouta :  
« L'âge de ma tante fait qu'elle ne s'occupe plus d'affaires ; et il me suffit de pourvoir à ce qu'elle ne manque pas. Mais madame Le Fèvre ignore, et je désire qu'elle puisse toujours ignorer, la perte qu'elle a faite. Jusqu'ici, j'ai continué à lui faire toucher le même revenu, et elle croit qu'il vient de la même source. Je veux la laisser dans cette erreur. En conséquence, voici mon plan : Bousset est jeune. ( Il a à peine trente ans ! ) Il peut attendre. J'ai ici une petite somme chez M. Berner, et je veux peu à peu l'augmenter, jusqu'à ce qu'elle forme un capital capable d'assurer ce que je donne par an à ma bonne tante et à la bonne madame Le Fèvre ; et le capital, après leur mort, passera à Bousset. » Telles furent ses paroles presque littérales.



« Enfin , monsieur , pendant l'hiver dernier , le même Bousset , jeune homme très-intéressant , né dans la Vendée , et pensant comme les Vendéens , dévoué à son maître , à son Roi et à son Dieu , et modèle de sagesse , de piété et de bonnes mœurs ; Bousset , dis-je , fut volé. Un filou entra dans sa chambre , pendant qu'il servait la messe de son maître , força la serrure de sa malle , et lui enleva le fruit de ses épargnes depuis dix ans ; on lui prit une bourse qui contenait trois cent vingt-deux ducats ; c'est-à-dire , plus de cent quatre-vingts guinées.

« M. l'abbé Edgeworth dit alors , non-seulement à Bousset , non-seulement à moi , mais en vérité je crois à toutes les personnes du château : Que pourvu qu'il vécût , Bousset n'y perdrait rien , et que peu à peu il lui ren-



drait tout ce qui lui avait été pris. En effet , dès le mois suivant , il avait commencé à lui donner environ dix guinées comme à-compte.

« — Je résume , monsieur ; et , toujours sous la foi du serment , j'atteste ,

« 1° Que les intentions de monsieur votre frère , avaient d'abord été de laisser à son fidèle domestique tout ce dont il mourrait, ( comme nous disons en termes de loi ) *vêtu et saisi*.

« 2° Qu'à l'époque de la perte qu'il a fait de sa fortune , il a changé son plan de la manière que je vous ai expliqué : c'est-à-dire qu'il a voulu , avant tout , assurer à sa tante et à madame Lefèvre , la rente dont elles ont coutume de jouir ; mais de manière à ce que le capital de cette rente revînt à Bousset après leur mort.



« Et 3° , que lors du vol fait à Bousset , il avait en quelque sorte pris l'engagement de l'en dédommager ; mais en subordonnant toutefois cet engagement à la durée de sa propre vie.

« Je vous ai tout dit, monsieur ; et je ne vous ai rien dit qui ne soit connu de nos augustes Princes , de tous les amis de monsieur votre frère , et en vérité de presque toutes les personnes qui habitent ce château ; — je veux dire de la petite colonie des Français restés fidèles à leur devoir et à leur serment , et ayant consacré leur vie et leurs personnes plus particulièrement que les autres au service de leurs maîtres.

« Maintenant c'est à vous de prononcer ; et quoique vous prononciez , monsieur , vous pouvez être assuré



que M. l'archevêque de Reims et moi , nous remplirons fidèlement et ponctuellement vos intentions.

« J'ai seulement l'honneur de vous observer que , dans tous les cas, il sera indispensable que vous nous fassiez une procuration , au nom de la personne qu'il vous plaira de choisir ; et que cette procuration renferme tous les pouvoirs qui seront nécessaires pour exécuter vos intentions. Il faudra , entre autres , que la personne soit autorisée à recevoir et à donner quittance pour tout l'argent qui pourrait se trouver redû à M. l'abbé Edgeworth ; soit par les banquiers de cette ville , ou autres ; soit par les trésoriers des gouvernemens de Russie et d'Angleterre , pour ce qui peut lui être encore dû sur ses traitemens et pensions ; soit par toutes autres personnes quelconque.



« Vous voudrez bien , monsieur , stipuler si votre dessein est d'affecter une somme quelconque pour des aumônes , et une autre ( suivant l'usage catholique ) pour faire dire des messes pour le repos de l'âme de M. votre frère : vingt-cinq ducats pour chacune de ces destinations nous paraissent devoir suffire.

« Si vous jugez , monsieur , devoir suivre littéralement les intentions de M. l'abbé Edgeworth , telles que je vous les ai fait connaître , et si vous me donnez vos ordres en conséquence, voici la marche que nous tiendrons.— ( Mais avant tout , il faudra que vous ayez la bonté de me dire , autant que vous pourrez le savoir , quelle est la rente que M. votre frère payait à sa tante , et quelle à madame Lefèvre , car je n'en ai pas trouvé la note dans les papiers.



« Au moyen de votre procuration , M. l'archevêque de Reims et moi nous commencerons par toucher les diverses sommes qui peuvent être dues à monsieur votre frère. Nous enverrons sa boîte à Petersbourg , pour y être vendue le mieux qu'il se pourra. En un mot nous réaliserons tous ses capitaux , en prélevant dessus seulement la somme que vous aurez destinée pour des aumônes et pour des messes.

« Cette somme qui, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, se montera peut-être à onze ou douze cents livres sterling , nous la placerons ici d'une manière solide , à cinq ou à six pour cent ; de manière à pouvoir à la fois en garantir *le produit* , tant à madame votre tante qu'à madame Lefèvre , et en assurer le *capital* après leur mort à Louis Bousset.



« Le capital, monsieur, sera sans doute insuffisant pour compléter la rente due aux deux personnes qui y ont droit ; mais les bontés de M. le comte de Lille, et même à son défaut — celles de Leurs Altesses Royales Monseigneur et Madame la Duchesse d'Angoulême, y pourvoiront chaque année. Nous sommes, monsieur, autorisés à vous l'annoncer.

Après la mort de madame votre tante et de madame Lefèvre, le petit fonds que nous aurons placé, reviendra, comme il a été dit, à Louis Bousset : et, pendant leur vie, il sera pris des mesures pour qu'elles touchent régulièrement à Paris leur petit revenu ; de manière à leur laisser ignorer toujours, s'il est possible, non-seulement qu'elles ont perdu leur fortune, mais qu'elles ont aussi perdu leur ami



et leur bienfaiteur. De cette façon , tout embarras vous sera ôté , et vous aurez la satisfaction de penser que monsieur votre frère , du haut des cieux , approuve et bénit les arrangemens que vous aurez permis de prendre en son nom.

« Encore un mot sur les papiers que monsieur votre frère a laissé ; il y en avait de plusieurs sortes ; par exemple :

« 1<sup>o</sup> Des manuscrits sur des matières relatives à son état de prêtre catholique , et quelques-uns touchant sa place d'aumônier du Roi. Le tout a été remis à la personne qui l'a remplacé en cette dernière qualité.

« 2<sup>o</sup> Des notes sur les divers secours qu'il avait à distribuer de la part de M. le comte de Lille , à des Français fidèles , expatriés et indigens. Elles ont de même été remises à son successeur.



« 3<sup>o</sup> Quelques papiers relatifs à lui ; tels que ses degrés de licence , ses lettres de prêtrise , de grand-vicaire , etc. ; — les titres des huit mille livres sterling que vous lui deviez , et des quatre mille livres que nous deviez à mademoiselle votre sœur ; enfin , quelques notes très-vagues , très-obscurcs même , relatives à ses dépenses personnelles. Vous aurez , s'il vous plaît , monsieur , la bonté de me donner vos ordres pour cette classe de papiers.

« 4<sup>o</sup> Enfin , ses diverses correspondances , tant avec vous , qu'avec diverses personnes qui lui écrivaient souvent : les unes par un sentiment d'amitié , et pour le plaisir de recevoir de ses nouvelles ; les autres pour le consulter , lui parler de leur conscience , quelquefois de leurs affaires , et toujours de choses plus ou moins délicates.



— M. l'archevêque et moi avons pensé que nous ne pouvions trop respecter, ni nous hâter de faire disparaître ces épanchemens de confiance intime , qui reposaient dans son porte-feuille sous la foi du secret. En conséquence, toutes lettres dont les premiers mots ont annoncé une correspondance particulière , ont été brûlées sans aller plus loin. Les vôtres , monsieur , ont subi le même sort ; et nous nous sommes même défendus d'y chercher les détails douloureux qui auraient pu nous éclaircir sur la nature des pertes que M. votre frère avait éprouvées dans sa fortune.

« — Voici une lettre énorme , monsieur , et une lettre bien pénible pour vous , par les tristes détails qu'elle renferme : je ne puis vous en faire d'excuses , puisque ces détails vous étaient



nécessaires ; mais je vous prie de les lire avec indulgence pour la rédaction, et de les recevoir comme un gage de la tendre amitié, du dévouement sans bornes que je portais à M. votre frère; et du respect que je conserverai toujours pour un homme qui lui tenait d'aussi près que vous.

J'ai l'honneur d'être très sincèrement ,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LE MARQUIS DE BONNAY ,

Maréchal des Camps et Armées au service  
de Sa Majesté Très-Chrétienne.



---

**NOTE DE L'AUTEUR.**

Ces deux dernières pièces sont extraites d'une collection de portraits, de médaillons de cheveux de Louis XVI, et de la partie de sa Famille renfermée avec lui dans la tour du Temple, et des Princes de son auguste race, dont on est redevable à M. le marquis de Sy, qui avait destiné ce recueil pour le marquis de Buckingham; mais qui est aujourd'hui déposé au Musée Britannique, dans une table particulière.

M. le duc de Sérent y a joint la note suivante sur M. le marquis de Sy.

Cet ouvrage a été dessiné à la plume, et écrit presque entièrement par M. le marquis de Sy, gentilhomme français, émigré, qui a eu deux châteaux brûlés et sa femme guillotinée après la campagne de 1792, qu'il a faite dans l'armée de Condé.

**FIN.**



























Edgeworth de Firmont, Henry Essex, / Edgeworth, C. S. / Burke, Edmund

Mémoires

Paris 1815

Gall.com. 129 r

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10414365-7